

« Des matières premières tirées de notre sol, la plus précieuse demeure notre production agricole, garante de notre autosuffisance alimentaire,

priorité de nos priorités ». S.E. Paul Biya, président de la République. (Discours de politique générale au congrès de Bamenda, le 22 mars 1985).

CAMEROON TRIBUNE

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

13^e année

N° 3729 — VENDREDI 21 NOVEMBRE 1986

70 F

Au cours d'une intervention radio-télévisée

Le chef de l'Etat a annoncé hier d'importantes réformes des structures de l'Etat

- « Le secrétariat général de la Présidence est remplacé par deux organismes »
- « Le Cabinet civil devient la « Maison du président »
- « Crédit à l'étude d'une haute autorité de la Fonction publique »
- « Responsabilisation des ministres »
- « Le Conseil des ministres devient une instance de coordination »

Camerounais,
Camerounaises,

Notre politique de Renouveau national a vu le jour le 6 novembre 1982 grâce à votre soutien massif.

Je me suis engagé à construire avec vous un Etat fort et démocratique, doté d'une administration ignorant le laxisme, le favoritisme, le régionalisme et les lenteurs injustifiées.

La création de nouvelles provinces et de nouveaux ministères démontre notre volonté de progrès.

Notre vie politique, économique, culturelle et sociale a évolué de façon fulgurante. La démocratisation et la libéralisation ont accéléré cette évolution.

Aussi, pour respecter mes engagements de mener le Cameroun à un grand destin, ai-je décidé d'autres réformes de notre Etat. Et plus précisément j'ai décidé d'en parfaire l'organisation et le fonctionnement.

La constitution ordonne au chef de l'Etat et du gouvernement de conduire les affaires de la République et de définir la politique de la nation.

De même que j'ai assuré et assurerai l'unité de l'Etat, je

conduis et je conduirai les affaires de la République.

La constitution habile le chef de l'Etat à créer, organiser et diriger les services administratifs. Je m'engage à les moderniser.

Toutefois, je désire que les ministres que je nomme soient responsables. Ils devront l'être de plus en plus dans le cadre d'un gouvernement qui demeura présidentiel.

Des délégations de pouvoir et de signatures plus nombreuses et diversifiées leur seront accordées :

— la liste des visas présidentiels est réduite à l'essentiel ;
— des missions d'étude sont créées auprès de certains départements ministériels pour leur permettre d'assumer efficacement, rapidement et de façon créative leurs nouvelles fonctions.

Les ministres doivent constituer une équipe homogène, solidaire et cohérente. Ils seront donc réunis plus souvent et très régulièrement au sein d'une instance consultative et de concertation.

Le Conseil ministériel se doit de devenir un forum de délibération gouvernementale, où l'on



instruit les grands dossiers qui engagent l'avenir de l'Etat et de la nation, et qui traduisent le renouveau en actes concrets.

Une telle réforme de notre administration sera, pour nos ministres et leurs collaborateurs, un défi à relever par une reconversion complète des mentalités et des méthodes de travail. Mais cette réforme ne saurait suffire.

Une restructuration profonde de la Présidence de la République est indispensable afin qu'elle joue exclusivement le rôle de conseil du chef de l'Etat, d'animation, de coordination et de contrôle de l'action gouvernementale.

Pour cette raison, le secrétariat général de la présidence est remplacé par deux organismes : le cabinet du président et le secrétariat général du gouvernement.

Le cabinet du président sera composé de personnalités choisies dans les administrations publiques et en dehors.

— sa fonction : conseil auprès du chef de l'Etat ;
— son objectif : le progrès du Cameroun et le bonheur des Camerounais.

Le secrétariat général du gouvernement, quant à lui, aura pour but le respect de la légalité républicaine et la continuité de l'Etat. Il assurera la préparation minutieuse des conseils ministériels et le suivi des décisions prises.

Le cabinet civil actuel sera remplacé par la Maison du président ou « Cabinet privé ».

L'état-major particulier, la direction de la sécurité présidentielle et les ministères délégués seront maintenus.

En outre, afin de combattre le favoritisme dans le recrutement aux hautes fonctions administratives, j'ai décidé de mettre à l'étude la création d'une haute autorité de la Fonction publique. Sa mission : aider le chef de l'Etat à recruter des hommes compétents, intégrés et loyaux.

Enfin, la logistique adminis-

trative sera renforcée et modernisée.

Les techniques informatiques et bureautiques seront introduites progressivement. Et les procédures de sauvegarde seront élaborées afin de préserver la confidentialité des décisions de la présidence.

En concédant une plus grande part de responsabilité aux chefs de départements ministériels, en érigant le conseil ministériel en instance active de haute coordination gouvernementale, et en restucturant la Présidence de la République en un organisme dynamique, j'entends faire de l'administration camerounaise une administration modèle, tournée vers l'avenir. C'est un pas de plus vers la modernisation de notre Etat de droit et de notre démocratie gouvernementale.

Vive le Cameroun.

Un émissaire centrafricain reçu
hier au Palais de l'Unité

P. 2

Audience au palais de l'Unité

« LA FREQUENCE DES EMISSAIRES CENTRAFRICAINS A YAOUNDE TEMOIGNE DE L'EXCELLENCE DES RELATIONS ENTRE LA RCA ET LE CAMEROUN

affirme M. Guy Darlan, envoyé spécial du président Kolingba

Quatre fois en moins d'un mois, le président Biya a reçu des émissaires centrafricains, porteurs des messages du président de la RCA, le général Kolingba. Hier encore, le chef de l'Etat a reçu en fin de matinée au palais de l'Unité, M. Guy Derlan, ministre du Plan, des Statistiques et de la Coopération économique et financière, qu'accompagnait le secrétaire général de la présidence de la République centrafricaine, M. Albert Panda.

Prié de révéler le contenu du message à la presse, l'émissaire centrafricain a déclaré qu'il ne pouvait pas le faire « car, vu la nature de ce message, seul le président Biya peut en parler à la presse ». Toutefois, les observateurs estiment que ce message concerne probablement les relations bilatérales et sous régionales, ceci en fonction d'une



L'Emissaire Centrafricain face à la presse « la solidarité agissante entre nos deux pays justifie les consultations permanentes »

réalité géo-politique qu'on ne peut ignorer. Le ministre centrafricain a d'ailleurs ajouté que « c'est une manifestation des relations excellentes qui existent entre le président Biya et son homologue centrafricain. Cette solidarité qui règne justifie, des consultations permanentes chaque fois qu'un événement se produit dans l'un de leurs pays ».

Le procès de l'ex empereur Bokassa qui aura lieu dans quelques jours à Bangui, a été aussi évoqué par la presse nationale.

Laconique, le ministre centrafricain a affirmé que « ce procès se déroulera selon les conditions prévues par la loi centrafricaine ».

KUME-TALE.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Projet de développement des infrastructures des télécommunications de Douala et Yaoundé.

**Financement : CHB exercice 85/86.
Préfinancement**

Le ministère de l'Informatique et des Marchés publics lance, pour le compte du ministère des Postes et Télécommunications, un appel d'offres international pour la réalisation et le financement du projet susmentionné, divisé ainsi qu'il suit :

A — COMMUTATION

Lot 1 : Construction des centraux téléphoniques de Douala, et réalisation des liaisons inter-centraux associées.

Lot 2 : Construction des centraux téléphoniques de Yaoundé, et réalisation des liaisons inter-centraux associées.

Cout du dossier : 150.000 F. CFA.

B — RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU RESEAU TELEPHONIQUE URBAIN AREOSOUTERRAIN

Lot 1 : Réseaux locaux de Yaoundé pour les centraux téléphoniques de Etoudi, Biyem Assi, Yaoundé Centre, Nkolbisson, Nkomo.

Lot 2 : Réseaux locaux de Douala pour les centraux téléphoniques de : Akwa Nord, Bepanda, Akwa Centre, Bonabéri, Bassa.

Cout du dossier : 250.000 F. CFA par lot.

C — LIAISON NUMERIQUE INTERURBaine YAOUNDE-DOUALA : 1 LOT

Cout du dossier : 100.000 F. CFA.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés et consignés contre délivrance d'un ordre de versement au ministère de l'Informatique et des Marchés publics — Secrétariat général — division des appels d'offres et du suivi des marchés (porte 219) Yaoundé-Cameroun au plus tard le 24 janvier 1987 à 12 heures, heure locale, soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposées contre récépissé et devront porter la mention : + APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 0014/002/11/I/PR/MINMAP/SG/DAO/SDI/86/87 du 24 janvier 1987 pour le projet de développement des infrastructures des télécommunications de Douala et Yaoundé. Financement : CHB + Préfinancement. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

trésor public de la somme correspondant au montant relatif au lot sollicité.

Les soumissions rédigées en français et en anglais, en quatre (4) exemplaires dont l'original, devront contenir les offres présentées lot par lot tel que défini ci-dessus et en deux volets distincts comportant :

- une offre technique pour la réalisation du lot ;
- une offre de financement (crédit acheteur ou crédit gouvernemental) représentant au moins les deux tiers (2/3) du montant total de la soumission.

Lesdites soumissions devront parvenir au ministère de l'Informatique et des Marchés publics — secrétariat général — division des appels d'offres et du suivi des marchés (porte 219) Yaoundé-Cameroun au plus tard le 24 janvier 1987 à 12 heures, heure locale, soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposées contre récépissé et devront porter la mention : + APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 0014/002/11/I/PR/MINMAP/SG/DAO/SDI/86/87 du 24 janvier 1987 pour le projet de développement des infrastructures des télécommunications de Douala et Yaoundé. Financement : CHB + Préfinancement. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Il est impérativement demandé à chaque soumissionnaire de joindre à ses pièces administratives, un modèle de soumission dûment timbré faisant ressortir le coût (hors taxes et toutes taxes comprises) ainsi que le délai d'exécution de chaque lot sollicité.

Toute offre non produite en quatre (4) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrécevable. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférences du ministère de l'Informatique et des Marchés publics le 29 janvier 1987 à partir de 9 heures, heure locale, par la commission nationale des marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Sous-section RDPC de Bassa I

« LA MAISON DU PEUPLE » DU QUARTIER NYLON AU CENTRE D'UN LITIGE

Pour mettre un terme au conflit qui oppose les membres dirigeants du RDPC et la commission d'animation centrale de Nylon, le préfet Kono Messia a réuni le 15 novembre dernier les responsables de deux organismes dans la permanence du RDPC de Bassa I. Depuis quelque temps, en effet, un désaccord les oppose au sujet de la « Maison du peuple » de ce quartier. Les uns la considèrent comme permanence du parti, alors que pour les autres, c'est une simple case sociale d'animation.

Les premiers fondent leur revendication sur le fait que cette maison avait été construite grâce à la contribution des militants. Une participation de 1200 F était demandée à tout militant du parti soucieux de permettre à la sous-section d'avoir une maison pour abriter les manifestations. Cette maison construite, le responsable d'animation qui est en même temps chef du quartier, aurait fait fabriquer une enseigne portant le nom de « case sociale » comme étant la raison sociale de la maison. Le président de la sous-section de Bassa I, choqué par cette initiative non autorisée, et après avis du peuple, a détruit la plaque puis fait imprimer une autre au nom du parti. Le préfet, lors de sa descente sur le

lieu, a donc demandé les raisons de ce conflit qui dégrade dangereusement les rapports entre le parti et la commission d'animation et a exigé une réponse claire et pure.

Parlant alors au nom de tous les militants, le président de la sous-section Bassa I a dit que la vérité doit être dépouillée de toute démagogie. Pour lui, la sous-section de Bassa I doit comporter une seule poche dans laquelle se retrouve tout.

En créant un comité d'animation en marge du parti, c'est une autre institution qui voit le jour. Ce conflit, qui était social, est devenu un problème d'homme à homme. Pour le camarade Ekindi Jean Jacques, une activité d'animation ou culturelle doit être contrôlée par une institution et l'institution la plus autorisée est le parti.

Abordant le volet crucial du déguerpissement des habitants de la zone Nylon, le préfet a fait savoir à l'assistance que l'indemnisation des déguerpis doit se faire conformément aux lois et règlements relatifs au plan d'urbanisme. Il faut pour prétendre à une indemnisation éventuelle a-t-il relevé, être en possession d'un titre foncier ou d'un permis de bâti.

NITCHOU.

LE 4^e ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU POUVOIR DU PRESIDENT BIYA CELEBRE AVEC FASTE A MBODA

Les militants des Bamboutos se sont joints à leurs homologues du reste du pays le 6 novembre dernier pour célébrer le 4^e anniversaire de l'accession au pouvoir du président Paul Biya.

A cette occasion, les responsables de la section départementale RDPC des Bamboutos ont présenté aux militants, quelques réalisations de la politique du Renouveau. Ils ont cité les axes

routiers Douala-Yaoundé, Yaoundé-Bafoussam, Bertoua, Bangangté-Bafang. A cela, ces responsables ont ajouté la construction des hôpitaux de référence de Douala et de Yaoundé, les centres de santé de Balatchi Bamenyam, Babéte, Babadjou ainsi que l'extension des hôpitaux d'arrondissement de Batcham et de Galim.

Jean-Philibert MELI

CAMEROON TRIBUNE

SOPECAM

Directeur général : J. ZAMBO ZOLEKO

Directeur des rédactions : Jean MBODUA

Rédacteur-en-chef : EBONA NYETAM

Rédacteur-en-chef adjoint : Jean-Luc KOUMO

Chefs de services : Politique (Abui, Mama Eloundou) ; Economie (André-Vincent Ekani) ; Société (Etoundi Mbilia Patrice) ; Culture (David Ndack' Tagné) ; Provinciales (Joseph Tchoupa) ; Sports (Essama Essomba) ; Étranger (Maton ma Pondi) ; Recherche (Martin Sous Nyiam) ; Artistique (Owona Alexandre) ; Photographie et Documentation (Dominique Tchocoïté).

Siège : Immeuble SOPECAM B.P. 1218, YAOUNDE

Tél. 22.27.00, 23.40.12

Publicité : Cameroon-Publi-Expansion. Yaoundé : Immeuble Les Galeries, B.P. 1399. Tél. 22.33.65, 23.39.21. Douala : Rue Joffre, B.P. 1137. Tél. 42.44.44.

Distribution : MESSA Presse Yaoundé : B.P. 389, Tél. 23.04.54. Douala : B.P. 759 Tél. 42.36.91.

Édition : Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM).

Exposition économique allemande**« LE CAMEROUN DOIT FACILITER L'ACQUISITION DU SAVOIR-FAIRE AUX PROMOTEURS DES PME »***Soutient M. Ernest Henke*

Au sixième jour de l'exposition économique allemande au Cameroun, le public de Yaoundé composé en grande partie des experts des services agricoles et promoteurs des PME, a assisté hier au Palais des Congrès à une table ronde consacrée aux possibilités de coopération industrielle dans le secteur agrotechnique.

L'exposant, M. Hartmuth Ernest Henke, conseiller technique en construction mécanique et matériel agricole, a estimé que si le Cameroun veut devenir la capitale de l'Afrique centrale dans le domaine agro-industriel, il doit, non seulement « faciliter l'acquisition du savoir-faire aux promoteurs de tous bords, mais encore aider les PME à établir une coopération technique avec les industries qui conviennent ».

Pour soutenir cette idée, M. Henke part d'une expérience vécue sur place de 1976 à 1980. En effet, l'ancien ingénieur de conception du CENEEMA de Yaoundé avait constaté, après dix ans d'expérience dans quatre pays en développement en Afrique et en Asie, que la production industrielle des équipements appropriés et outils développés ailleurs dans le monde sera plus avantageuse chez nous, que les recherches et le développement des prototypes. La meilleure façon de résoudre ce problème serait donc, selon M. Henke, le transfert du savoir-faire approprié des fabricants des matériaux et outils agricoles à leurs partenaires des pays en développement par un travail commun.

DIFFICULTES DES FABRICANTS LOCAUX

Cependant M. Henke reconnaît que le monde rural, mieux, les fabricants locaux font face à un certain nombre de contraintes et doivent surmonter d'énormes difficultés. Tout d'abord, ils éprouvent beaucoup de difficultés à acquérir des licences d'importation des matières premières, et de disposer de capitaux nécessaires pour l'importation de celles des produits semi-finis et des équipements, en raison des conditions très difficiles que leur imposent les fournisseurs d'acier. Les fabricants locaux font également face à des droits d'importation très élevés, à l'insuffisance ou au manque total d'assistance financière internationale ou technique. Ils souffrent aussi de l'absence d'information, de documentation technique, de la carence d'une main-d'œuvre technique qualifiée, de chefs d'équipes, de techniciens de contrôle et de fabrication. M. Henke a également constaté la difficulté pour ces fabricants de coopérer avec les sociétés locales vendant les équipements importés, d'où l'image négative des outils localement fabriqués.

Enfin, il y a l'inexistence d'une politique agricole bien définie. En réalité, note M. Henke, nos ministères d'Agriculture et de l'Industrie



Une unité industrielle au Cameroun : favoriser le transfert des technologies
(Photo archives).

n'ont pas développé une politique précise en matière de mécanisation agricole et des options locales de fabrication.

En somme, pour M. Henke, la mécanisation de l'agriculture est basée sur l'utilisation des équipements et des machines agricoles adéquats, importés ou fabriqués localement. Elle se repose sur la production endogène des équipements agricoles, véritable industrie prioritaire capable d'offrir des avantages multiples tels que l'utilisation des matières premières comme le bois, la réduction des importations et du coût des transports, l'exportation des machines fabriquées, l'adaptation des instruments et des

outils pour un meilleur approvisionnement des pièces de rechange.

ASSISTER LES ARTISANS RURAUX

Dans les recommandations, M. Henke a insisté sur l'assistance du gouvernement aux artisans ruraux pour s'assurer de leurs bons services vis-à-vis des cultivateurs, sur l'évaluation des équipements en service dans un centre de mécanisation en vue de s'assurer de l'adaptation de celle-ci aux besoins locaux, et sur l'octroi des crédits à long terme et à des taux préférentiels aux cultivateurs et aux industriels.

M. Henke a finalement précisé qu'à côté de toutes ces mesures, le programme d'assistance bilatérale germano-camerounais doit procurer plus de formation aux personnels techniques, de gestion et de marketing en service dans les P.M.I.

Les industriels allemands sont prêts à faciliter la formation du personnel associé au Cameroun ou en Allemagne, à discuter avec les Camerounais dans leur approche spécifique de la coopération au niveau d'une entreprise privée, à orienter les échanges techniques d'abord vers la faisabilité des projets réels, ensuite vers les possibilités de transfert du savoir-faire entre l'Allemagne et les associés camerounais.

OWONA SEME Martin
(CAMNEWS)

AUTANT LE DIRE...**A QUI PROFITENT LES MISSIONS**

A l'allure où les éclats de voix se font entendre autour des missions, l'heure est certainement venue de savoir si aller en mission est un privilège, une faveur ou une simple nécessité de service.

Première pomme de discorde : la désignation des collaborateurs susceptibles d'effectuer certains déplacements. Ici persiste un flou total quant aux critères de choix. Car, ce n'est souvent ni la compétence, ni l'ancienneté, ni même la jeunesse. On avance en définitive que la démarche est la même que celle que commandent les nominations. C'est-à-dire discrétion. Autre pierre d'achoppement : l'objet même des missions. Ce qui semble le plus préoccuper les responsables, c'est moins le bilan professionnel des missions que ce qui aura servi à « renflouer » les poches du collaborateur désigné. Toute abstraction faite bien sûr des dépenses et des tracasseries !

Ceux qui bénéficient d'un quelconque parrainage en la matière, ont heureusement compris qu'ils se doivent, dès mission terminée, d'être reconnaissants à l'endroit du protecteur.

D'une manière ou d'une autre.

ABUI MAMA

COMMUNIQUE N° 0020/005/11/PR/MINMAP/SG/DAO/SDI/86/87 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE LA COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS

Le ministre délégué à la présidence chargé de l'Informatique et des Marchés publics communique :

La séance de la commission nationale des marchés initialement annoncée pour le mardi 25 novembre 1986 en vue du dépouillement des offres relatives aux projets ci-après :

1^{er} Appel d'offres international n° 008/004 du 30/10/86 pour la fourniture au ministère de l'Agriculture de matériels destinés à la protection physique des cultures.

2^{er} Appel d'offres international n° 009/005 du 30/10/86 pour la fourniture au ministère de l'Agriculture des engrains pour cultures industrielles et vivrières est ramenée au vendredi 21 novembre 1986 à partir de 9 h précises.

En conséquence, les membres de la commission nationale des marchés, les services techniques concernés ainsi que les sociétés intéressées sont priés de bien vouloir prendre part à ladite séance ?

LA CHRONIQUE DU VENDREDI**LA FIN DU BRACONNAGE ?**

Le destin de notre faune ne devra-t-il se sceller définitivement que dans le bouillonnement de la marmite de la tenancière de gorgote ? Est-ce une conjoncture ou une inaliénable fatalité ? Alors que tout le monde reconnaît que le gibier, par sa valeur hautement nutritive, constitue un apport précieux dans l'équilibre alimentaire de tout être humain, l'acharnement frénétique des braconniers à en faire une denrée mercantile se révèle excessif et gaspilleur.

Vivant essentiellement de cueillette et de chasse, nos ancêtres n'avaient pas pu décimer troupeaux de gorilles et horde de singes que la nature avait mis à leur disposition. C'est dire que le gibier, lorsqu'il n'est destiné qu'à la stricte consommation familiale, ne peut être menacé de déclin. Nos pygmées restent encore largement servis dans les immenses forêts du Sud profond et de l'Est.

C'est dans les autres provinces, où l'on a découvert subtilement les vertus mercantiles du porc-épic, que la protection de la faune doit cesser d'être un concept. Elle doit se暮er automatiquement en une activité opérationnelle, efficace et pérenne. Le braconnage et la chasse destructive, cela va sans dire, altèrent gravement l'équilibre de la nature. Elles s'apparentent à ce propos, sur le plan de la décimation, aux feux de brousse, destructeurs de l'espèce végétale. Les deux sont créateurs de désert. Sommes-nous près à léguer à nos petits-fils et amière petits-fils un pays désertique ?

D'un autre côté, l'engouement créé et entretenu par l'habitude autour du gibier, la prolifération des gergots et autres lieux de restauration, la multiplication des filières d'acquisition de cette précieuse denrée rendent encore plus difficile la tâche des agents des forces de l'ordre chargées de la répression du braconnage. Encore qu'aux dimensions du braconnage et de la menace d'extinction de la race animale, s'ajoute un problème sanitaire : les braconniers et autres intermédiaires, dans leur

souci de conserver à tout prix une viande qu'ils vendent souvent à des centaines de kilomètres, usent de certaines méthodes peu orthodoxes, qui ont parfois été décriées. Nous ne parlons pas du non-respect des lois.

Le secrétaire d'Etat au tourisme, le Dr Abdoulaye Souaïbou, stigmatise cet état de choses en ces termes : « dans le domaine du braconnage et, pour paraphraser Monsieur André Bosco Cheoua, ministre des Transports qui donnait son sentiment sur le comportement des conducteurs automobiles, partout, on a l'impression que les citoyens ont délibérément choisi d'ignorer la législation sur la faune. Le braconnage est d'autant plus inique qu'à l'origine on retrouve des citoyens parmi les plus honorables, sinon les plus responsables, qui ont résolument décidé de faire de cette activité illicite, une source permanente de revenus. Au niveau de nos Etats, il n'est pas rare de rencontrer de véritables bandes armées qui, ignorant les frontières, sévissent jusqu'à l'intérieur des réserves et des parcs ».

La dernière dimension, tout aussi grave, est le pillage systématique des peaux et des ivoires qui sont en réalité des richesses inestimables. Ce pillage prend souvent une dimension internationale. Le Dr Souaïbou le révèle : « Un réseau intrarégional de commercialisation existe et les douanes européennes sont bien en peine de pouvoir déterminer avec exactitude la provenance de certaines saisies de trophées... La détermination de nos chefs d'Etat à lutter avec fermeté contre le braconnage est notre seul motif d'encouragement et le seul gage pour la pérennité de notre faune ».

Si nos braconniers ne pouvaient s'en prendre qu'aux nuisibles vîpres dont l'engouement est tout aussi prononcé !

Nous souhaitons la bienvenue à la IV^e conférence ministérielle des Etats de l'Afrique centrale sur la conservation de la faune sauvage.

Jean MBOUDOU

Séminaire informatique sur la méthode media

POUR UNE MEILLEURE MAITRISE DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE

Un séminaire en informatique sur la méthode media traitant de l'encadrement, l'étude et la réalisation des projets informatiques s'est ouvert lundi dernier dans les salons de l'hôtel Ibis à Douala.

Il est organisé par Computer Associates Corporation. Une société de droit camerounais basée à Douala et spécialisée dans le développement des produits informatiques, la vente des micro-ordinateurs ainsi que l'organisation des séminaires et la formation du personnel dans les métiers informatiques.

L'animation est assurée par M. Jean Joskowicz, ingénieur en chef à la division méthode et outils, la coordination par M. Gilles Sourac, directeur commercial à la division Export-Afrique Franc tous deux cadres de la SOPRA. Du côté camerounais, M. Tiako Ntoman Hugues, directeur général de Ca-Corp est présent. Destiné aux chefs de projets et informaticiens, ce séminaire regroupe des participants

venus aussi bien de la B.I.C.I.C. que de Elf-Serecpa, de la mairie de la régie, S.C.B., S.N.A.C. et S.O.C.A.R.

Rien à signaler sur l'aspect protocolaire de l'ouverture. Sauf que M. Gilles Sourac a d'emblée entretenu les participants sur les différents claviers de la SOPRA. En effet, la société française d'environ 800 employés et œuvrant dans le domaine de la technologie de pointe, SOPRA s'occupe particulièrement de l'ingénierie générale, de l'ingénierie sectorielle, de méthodes et des logiciels d'application.

M. Jean Joskowicz a ensuite introduit la leçon qui sera détaillée tout au long de ce séminaire.

Dix jours durant, les participants prendront connaissance de la méthode globale d'ingénierie des systèmes d'information. Celle-là qui permet à une société donnée, non seulement de réaliser un schéma directeur, mais aussi de définir des applications informatiques né-

cessaires à son bon fonctionnement.

Dans le souci de satisfaire au mieux le client, les études générales puis détaillées permettant de faire tourner les applications sur les ordinateurs seront également menées.

Aussi par la méthode d'encadrement des projets, elle fixera davantage les séminaristes sur le respect des contraintes de coût et de délai pour que l'application soit livrée au gré du client.

Ce séminaire, rappelons-le, est le deuxième du genre après celui de 1980 qui a traité du développement de l'automatisation, notamment les méthodes LCP et LCSM.

Dans le cadre de la présente rencontre, l'étude du système d'informatisation aura pour importance la définition de la politique informatique d'une société donnée ainsi que la détermination de la stratégie optimale au vu de ses moyens disponibles.

A la fin de cette rencontre qui se situe le 28 novembre prochain, un test d'évaluation permettra aux organisateurs de juger l'impact de la méthode Media sur les connaissances des séminaristes. Ceci afin d'apprécier les modifications à apporter pour satisfaire davantage les informaticiens camerounais.

René-Pierre KAFACK

Sociétés invitées à venir recevoir notification du rapport d'analyse

Le ministre délégué à la présidence chargé de l'Informatique et des Marchés publics communique :

Les sociétés ayant répondu à l'appel d'offres pour la fourniture d'herbicides, d'engrais et matières premières pour la sucrerie à la CAMEROON SUGAR COMPANY (CAMSUCO) sont priées de bien vouloir prendre l'attache de son département ministériel (direction des marchés d'infrastructures et d'aménagements ruraux - porte 137) avant le 25 novembre 1986 à 17 heures locales, en vue de recevoir notification du rapport d'analyse de leurs offres.

Les intéressées disposeront de sept (7) jours francs à compter de la date de publication du présent communiqué pour faire parvenir leurs observations à l'adresse suscitée sous pli fermé portant la mention rappelant l'objet concerné.

Les observations devront être accompagnées du rapport d'analyse retiré.

Rectificatif n° 1 à l'appel d'offres national n° 0016/001/10/N/PR/MINMAP/SG/DAO/SDI/86/87 du 30 novembre 1986 pour la conception-réalisation des programmes immobiliers à Ngaoundéré et Maroua. Financement : SIC.

Le ministre délégué à la présidence chargé de l'Informatique et des Marchés publics communique :

Les entreprises ayant retiré le dossier relatif à l'appel d'offres sus-indiqué sont informées que la date de remise des offres initialement fixée au 30 novembre 1986 à 17 heures, est reportée au mercredi 31 décembre 1986 à la même heure.

En conséquence, l'ouverture des plis sera effectuée le jeudi 8 janvier 1987 à partir de 9 heures dans la salle de conférences du ministère de l'Informatique et des Marchés publics, par la Commission nationale des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Le reste sans changement.

CAFE

L'ORGANISATION AFRICAINE INQUIETE DE LA BAISSE DE LA PRODUCTION

En 1965/86, la récolte de café en Afrique n'a complété que pour 22 % de la récolte mondiale, dont environ 51 % seulement pour les robustas, alors qu'au début des années 70 ces deux chiffres étaient respectivement de 35 et 87 %. Ce constat a été fait à la 28ème assemblée générale de l'Organisation interafricaine du café (OIAC), qui se tient dans la capitale burundaise.

Dès 1970, la production du café a regressé en Afrique et l'accroissement de la production dans certains pays n'a pas été suffisant pour compenser les baisses dans d'autres. La production se situe actuellement, selon l'OIAC, à 46 % environ du rendement mondial, les petits producteurs assurant 92,8 % de la production.

L'OIC espère atteindre un volume global de production pour le continent de 28 ou 30 millions de sacs. De quoi permettre à l'Afrique de retrouver sa part originelle au marché mondial. Cette production se situe actuellement entre 17 à 21 millions de sacs.

Le café demeure dans les économies de plusieurs pays africains une composante capitale en 1985, le café a rapporté à l'Afrique 3,1 milliards de dollars (environ 1023 milliards de F CFA). Pour relancer le secteur caféier, l'OIAC envisage la création d'un centre de formation des producteurs avec la Banque africaine de développement (BAD) pour lui permettre de financer un plus grand nombre de projets agricoles liés au café.

L'Afrique doit enfin renforcer sa solidarité avec l'Organisation Internationale du Café (OIC), selon l'OIAC. Pour prétendre à une augmentation de son quota, l'Afrique devra prouver à l'opinion mondiale que sa production est en voie de réhabilitation. L'accord international sur le café prendra fin dans trois ans et la négociation du prochain accord interviendra à partir d'octobre 1988.

REPUBLICHE DU CAMEROUN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SECRETARIAT GENERAL
COMMISSION SPECIALE DES
MARCHES D'HEVECAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°06-86/87

La société HEVEA CAMEROUN (HEVECAM) société de développement au capital de 16,5 milliards de francs CFA lance un appel d'offres restreint ouvert aux entreprises suivantes établies au Cameroun : CGEC-COMSIP-ENERCAM-ENTRELEC-SERE

POUR L'ETUDE ET LA REALISATION :
— DE LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE,BASSE TENSION DE
LA 2eme TRANCHE D'USINE

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés et retirés à l'Agence d'HEVECAM à Douala BP 1298, 44 avenue du général LECLERC, Tél 42-75-64, Téléx 5880KN dès la diffusion du présent avis contre versement d'une somme de 25 000 FCFA dans la caisse de ladite société.

Les soumissions rédigées en français et contenant les offres devront parvenir à l'Agence HEVECAM au plus tard le 22 décembre 1986 à 12 heures locales, soit déposées contre récépissé et devront porter la mention «Appel d'Offres Restreint du 20 novembre pour l'électricité 2ème tranche d'usine» à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

L'ouverture des plis sera effectuée en séance privée de la commission spéciale des marchés d'HEVECAM dans les bureaux d'HEVECAM à Douala.

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU

SUPERMARCHÉ TIGRE

A ELIG ESSONO (ANCIEN CLUB HIPPIQUE)



TIGRE
les supermarchés qui ont du mordant

HEURES D'OUVERTURE : 8H30 – 12H00 |

16H00 – 19H30 | DU LUNDI AU SAMEDI

NOCTURNE LE VENDREDI : FERMETURE A 20H

FIN DU SEMINAIRE DE RECYCLAGE DES INSPECTEURS PROVINCIAUX DE PEDAGOGIE DE LA PROVINCE DU CENTRE

Dans le cadre de la rénovation pédagogique prônée par le ministre de l'Education nationale, le Dr Robert Mbella Mbappé, et dans le souci d'instaurer une organisation méthodique du travail à la délégation provinciale de l'Education nationale pour le Centre, un séminaire de recyclage des inspecteurs provinciaux de pédagogie de la province du Centre vient de se dérouler pendant une semaine sous la présidence de M. Charles Amougo Ngono, délégué provincial de l'Education nationale. L'encadrement technique était assuré par le Dr Akoulouze Richard, directeur de l'Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale de Yaoundé (IPAR), assisté d'une équipe de chercheurs de cet Institut comprenant entre autres, Mme Nkou Eyong Calixte, MM. Ngono Jean Marie, Kenne Elias et Bisssemou Joël.

Le thème du séminaire portait sur « l'enseignement par objectifs ». Les raisons du choix de ce thème procèdent d'un constat d'insuffisance méthodologique dans notre système éducatif tant au niveau de l'enseignement primaire et maternel qu'au niveau de l'enseignement secondaire général et technique. L'enseignement est peu perçu dans nos écoles, lycées et collèges comme un art, c'est-à-dire un ensemble de règles qui concourent à atteindre un objectif précis. Très souvent le maître ou le professeur, en préparant sa leçon, n'a qu'une idée approximative de l'objectif qu'il veut atteindre et comment l'atteindre.

Pour pallier cette carence, le délégué provincial de l'Education nationale pour le Centre a prévu dans les tout prochains jours une série de rencontres entre les enseignants de sa province, les inspecteurs provinciaux de pédagogie. Ces rencontres pédagogiques se proposent de s'appuyer désormais sur une identification préalable des difficultés à caractère méthodologique que les maîtres et les professeurs rencontrent sur le terrain.

Auparavant, il aura donc fallu que les inspecteurs provinciaux de pédagogie, « formateurs des formateurs » se concertent pour affiner leurs connaissances pédagogiques en se familiarisant avec une méthodologie d'approche scientifique dans la préparation des leçons et dans l'acte d'enseignement.

Les travaux se sont déroulés en deux phases. La première phase, théorique, comprenait des exposés présentés par les encadreurs de l'IPAR de Yaoundé et qui portaient sur la définition de l'objectif pédagogique.

que opérationnel, la manière de le formuler, la congruence entre cet objectif opérationnel et l'évaluation, son utilisation dans la préparation des leçons et dans l'acte d'enseignement. Pour passer de la parole à l'acte, les encadreurs ont considéré le séminaire de recyclage en lui-même comme un objectif pédagogique à atteindre dont le thème, rappelons-le, était « la pédagogie par objectif ». Ainsi, étant donné les exposés présentés par les encadreurs de l'IPAR de Yaoundé, les débats qui s'en sont suivi, et les exemples d'objectifs pédagogiques opérationnels formulés par ces mêmes encadreurs, chaque inspecteur provincial de pédagogie devait être capable à la fin du séminaire, de rédiger une fiche pédagogique complète à partir d'un titre de leçon choisi dans sa discipline d'inspection et de l'utiliser dans l'acte d'enseignement. Le comportement final attendu de l'inspecteur provincial de pédagogie à la fin de ce séminaire était celui-ci : qu'il soit capable de :

— donner la définition d'un objectif pédagogique opérationnel ; de formuler correctement un objectif pédagogique opérationnel ; d'utiliser cet objectif pédagogique opérationnel dans la préparation d'une leçon ; De faire une évaluation finale qui soit en congruence totale avec l'objectif pédagogique opérationnel initial.

Dans la phase pratique du séminaire, tous les inspecteurs provinciaux de pédagogie présents ont élaboré chacun une fiche complète de préparation d'une leçon, un plan méthodique comprenant : le thème, le titre de la leçon, la durée de la leçon, la classe, l'objectif pédagogique opérationnel, le conte-

nu, les objectifs pédagogiques intermédiaires, le matériel didactique, les activités d'apprentissage et l'évaluation.

Ce séminaire, le premier du genre organisé à l'intention des inspecteurs provinciaux de pédagogie a suscité un très vif intérêt chez tous les participants qui ont unanimement loué l'initiative du délégué provincial de l'Education nationale pour le Centre. Pour les inspecteurs provinciaux de pédagogie du Centre, l'Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale de Yaoundé (IPAR) a été une révélation. Ils n'ont pas caché leur admiration pour le Dr Akoulouze Richard et son équipe de chercheurs qui ont fait montre d'une disponibilité et d'une compétence exemplaires. Après ce séminaire, l'IPAR s'est révélé comme pouvant être un haut lieu de recyclage du personnel enseignant du ministère de l'Education nationale, si ses services sont judicieusement utilisés.

ESSAM ESSAM Moïse et TETOUOM Inspecteurs provinciaux de pédagogie de français et de physique Province du Centre

ESSTI 23 nouveaux diplômés



Elves de la 2^e promotion de l'ESSTI autour de quelques dirigeants de l'école.
Trois absents sur la photo, quatre absents à la fête d'hier.

Vingt-trois élèves journalistes reçus : dix en presse écrite, six en radio et sept en télévision. Ainsi se présentent les résultats de la première session 1985/1986 de l'examen de sortie de l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information, proclamée hier à 10h30 par le directeur de l'école, M. Jacques Fame Ndongo.

Un seul élève a été recalé. Il se présente à la session de février 1987 en compagnie de trois de ses camarades, lesquels, pris de court par le temps n'ont pas pu prendre part à la première session de l'examen (du 17 au 19 novembre) pour n'avoir pas pu produire les travaux exigés. On dénombre parmi les 23 heureux candidats, un Burkinafabe, deux Tchadiens et vingt Camerounais.

En règle générale, les enseignants de l'école, membres des sept sous-commissions qui comptait le jury de l'examen, se sont déclarés satisfaits par la qualité des travaux présentés. Notamment en ce qui concerne la « grande enquête journalistique ». Alors que les élèves de presse écrite, dans leur majorité, ont établi de graves lacunes sur leur « réalisation professionnelle », seconde épreuve de l'examen. Ces lacunes tiennent moins à la qualité de la formation reçue à l'école qu'au temps consacré par les élèves pour la réalisation de ce travail. La note de la réalisation professionnelle n'étant pas éliminatoire, les élèves préfèrent généralement soigner la grande enquête. C'est pourquoi la direction de l'école a décidé que l'admission du candidat à l'examen soit conditionnée par l'obtention d'une note minimale de 12/20 en réalisation professionnelle. C'est actuellement le cas pour la grande enquête.

Comme à l'accoutumée, les travaux présentés par nos jeunes confrères portent sur des sujets variés, relevant des problèmes portant sur divers aspects de la vie nationale. Nous nous proposons de publier en série à partir de lundi prochain, une synthèse de nombre de ces grandes enquêtes.

SOIREE DE GALA DE L'AASER

L'Amicale des anciennes élèves du collège Saint-Esprit-Retraite (AASER) organise une soirée de gala qui aura lieu le samedi 22 novembre 1986 à 20h30 dans les salons du Palais des Congrès à Yaoundé. Ce sera au profit des œuvres scolaires.

— Prix des places :

Couple : 25.000 F

Personne seule : 15.000 F.

CONTRE LES MOUSTIQUES UTILISEZ



EXTRA SUPER

Nouvelles pastilles pour appareils électriques antimoustiques.
Nouvelle formule enrichie (50 %)
En vente à Yaoundé chez :
Score, Ets Nziko, Prisunic, SHO,
Saproc, Guerpillon, Despotakis,
Al. Montana, National trading.

ARS

Première marque mondiale d'appareils électriques antimoustiques.

Transport

LE MINISTRE CHEOUOUA DANS LE NORD-OUEST



Le ministre Cheououa prenant contact avec l'exploitant de l'auto-école Tah

Au cours d'une séance de travail intense tenue à Bamenda avec les autorités locales, le ministre des Transports, M. André Bosco Cheououa a informé le public que désormais chaque transporteur se servira d'une même licence pour exploiter autant de voitures de transport urbain (taxi) que possible. Cette nouvelle mesure est conçue pour faciliter la difficulté à laquelle les transporteurs sont confrontés pour obtenir des licences chaque fois qu'ils achètent d'autres voitures.

Le ministre Cheououa a ajouté que des mesures sont prises pour faciliter l'obtention des licences de transport. De même, a-t-il poursuivi, la délivrance des permis de conduire sera beaucoup plus contrôlée et nécessitera une performance très haute de la part des conducteurs. Le ministre a expliqué que le transport routier bénéficiera de plus d'attention que par le passé, à en juger par la fréquence des accidents sur nos routes.

Parlant du transport aérien, M. André Bosco Cheououa a dit que la province du Nord-Ouest a été dotée d'un aéroport "ultra-moderne" sur lequel peut atterrir le Boeing 737 de nuit comme de jour. Cet aéroport a une piste de 2 km et demi (2 500 m). N'étant pas à présent entièrement équipé, a dit le ministre, l'aéroport aura après les finitions, coûté 6,5 milliards de F CFA. Le ministre Cheououa a ajouté que l'aéroport de Bamenda sera fonctionnel dès que les travaux seront terminés.

METEOROLOGIE

Le ministre a regretté le fait que les services de la météorologie sont le plus souvent ignorés par le public, à cause du manque d'information. Un aéroport ne peut être pleinement fonctionnel sans le support des services de la météorologie, a expliqué M. Cheououa. Il a ajouté que la météorologie donne des informations sur le climat, le

vient etc... Elle aide les pilotes dans leurs manœuvres de décollage et d'atterrissement a-t-il expliqué.

Regrettant le fait que les hommes d'affaires camerounais ne s'intéressent pas beaucoup au commerce maritime, M. Cheououa a invité ces hommes d'affaires à profiter de ce genre de commerce par les conseils qui leur sont prodigués par les services de commerce maritime.

S'adressant au bureau provincial du Syndicat des transporteurs par cars et autobus du Cameroun (SETRACUACAM) de Bamenda, le ministre Cheououa a demandé que des gares routières se procurent des balances afin de peser les bagages des voyageurs en vue d'une taxation objective de ceux-ci.

VISITE

Avant d'en arriver à la séance de travail, le ministre André-Bosco Cheououa a effectué une visite de prise de contact dans les services relevant de son département ministériel. Ainsi à la délégation provinciale des transports, le ministre a constaté avec amertume certains dossiers qui y sont déposés depuis janvier 1986 portant la "bien connue" mention "pending".

Au SETRACUACAM, M. Cheououa s'est fait expliquer pourquoi les voitures inscrites pour un voyage immédiat n'étaient pas stationnées. Mais, semble-t-il, ces explications ne l'ont pas convaincu.

Puis le ministre et sa suite se sont rendus dans quelques auto-écoles de la place où il a personnellement pris la craie pour expliquer au tableau quelques règles de la circulation routière.

Le ministre André-Bosco Cheououa a remercié le délégué du gouvernement auprès de la commune urbaine de Bamenda pour l'entretien qu'il apporte aux routes goudronnées de sa mu-

nicipalité en l'exhortant de faire davantage. A propos des accidents de la circulation devenus très fréquents ces derniers temps, M. Cheououa a fait une mise en garde aux usagers en annonçant que des mesures plus sévères que par le passé seront prises contre tout mauvais conducteur. Il a rappelé à ce sujet que « ce n'est pas la route qui tue, mais plutôt les usagers... »

Le ministre André-Bosco Cheououa était accompagné d'une suite importante dont le directeur des transports terrestres, M. Sindieu Jean-Bernard, le directeur adjoint de l'aviation civile, M. Xao Yimbue, du représentant de l'A-SECNA au Cameroun M. Elimbi Bernard.

Ils ont quitté Bamenda pour Bafoussam le 13 novembre 86.

NKEZE MBONWOH à Bamenda

Ordre national des chirurgiens-dentistes

DES CABINETS DENTAIRES DANS TOUS LES DEPARTEMENTS DU PAYS

• C'est l'un des objectifs du ministère de la Santé au cours du VI^e Plan

L'Ordre national des chirurgiens-dentistes du Cameroun manque de poids dans la gestion du chirurgien-dentiste camerounais ; il est faible. Mieux, les professionnels de ce corps désertent les hôpitaux publics où ils étaient affectés pour s'adonner au travail en clientèle privée, « plus intéressés par le mercantilisme ».

Et ils installent parfois leur clinique d'une manière anarchique.

Ces constats, c'est le président de l'Ordre national des chirurgiens dentistes du Cameroun, le Dr Nockha Ekoué Séraphin, qui les a faits hier à Yaoundé lors de la première assemblée générale ordinaire de cet ordre. Il a aussi expliqué les causes de ces faits. Quant à la faiblesse, l'ordre la doit surtout à ses membres. « Nous espérons que les pouvoirs publics prendront en considération une réévaluation de la situation matérielle et professionnelle des frères qu'ils utilisent ». Car c'est là le fond du problème des déserts selon lui. Au chapitre de l'anarchie dans les installations, les causes sont diverses : absence de mesures dissuasives énergiques, la part trop belle accordée aux expatriés, lenteurs administratives dans les attributions des autorisations, etc. Pour conclure, M. Nockha Ekoué a appelé ses collègues à opérer une reconversion des mentalités dans le sens du progrès et de l'efficacité, à devenir plus actifs.

En fait, l'Ordre national des chirurgiens-dentistes du Cameroun (ONCD) n'a que deux ans puisque sa création date du 18 août 1984. « Il est donc tôt de parler des résultats obtenus, mais il est temps de revoir les objectifs fixés pendant l'assemblée constitutive en tenant compte des expériences des deux années dernières pour élaborer un programme d'action concret », a déclaré le ministre de la Santé publique, M. Victor Anomah Ngu, lors de la cérémonie d'ouverture des travaux qu'il présidait.

Pour rendre les soins dentaires accessibles à tous les Camerounais, le ministre Anomah Ngu a rappelé que dans le cadre du sixième plan quinquennal, la création des cabinets dentaires dans tous les départements du pays figure parmi les multiples objectifs de son ministère. Il a recommandé aux membres de l'ONCD d'œuvrer dans le respect de l'éthique professionnelle pour rétablir la dignité et le respect de la profession médicale, rappelant que le public a une mauvaise image du personnel de la santé.

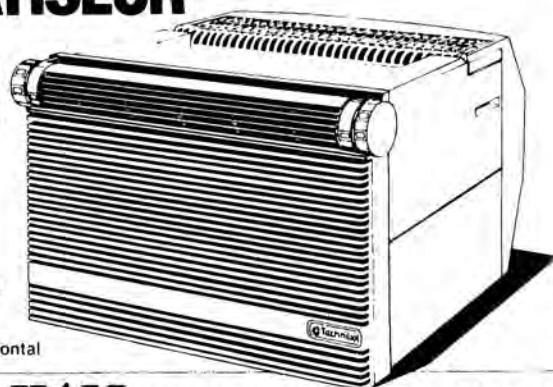
A. ALFAKI



Le président de l'ONCD, le Dr Hockha (2e à partir de la droite) : « Il sera tôt de parler de bilan ».

Technibel

1^{er} CLIMATISEUR SPECIAL AFRIQUE



- carrosserie polypropylène adaptée au climat
- filtre épais
- soufflage vertical ou horizontal

ELECTRO-HALL DOUALA - YAOUNDE - GAROUA
et ses Revendeurs

Ordre des médecins du Cameroun

UN SOUTIEN APPORTE A LA MORALISATION DE LA PROFESSION

Tenant sa première réunion statutaire après l'assemblée générale du mois de mai 1986 et le renouvellement de ses membres qui s'en est suivi, le Conseil national de l'ordre des médecins du Cameroun s'est réuni à Yaoundé en son siège, le 15 novembre 1986 sous la présidence du professeur René Essomba, président de l'ordre.

Le conseil s'est félicité de l'ambiance de sérieux, de responsabilité et de confraternité qui a dominé les débats. A l'issue des délibérations, le conseil a arrêté un certain nombre de dispositions pour renforcer le rôle et l'autorité de l'Ordre national des médecins du Cameroun.

Il a, en particulier, adopté les modalités de mise en application des recommandations de l'assemblée générale.

S'agissant de la sensibilisation des médecins vis-à-vis de l'ordre, il a :

— lancé un appel pressant à ceux des confrères qui ne seraient pas encore inscrits, et quelle que soit leur appartenance catégorielle, pour qu'ils régularisent leur situation avant le 1^{er} mars 1987, date limite après laquelle les textes de loi leur seraient appliqués.

— responsabilisé chacun des membres du conseil dans leur province de résidence afin qu'ils y assument par délégation les fonctions dévolues du bureau du conseil.

— sollicité le concours actif des délégués provinciaux de la santé afin qu'ils sensibilisent les confrères placés sous leur juridiction.

— décidé d'établir un bulletin de liaison trimestriel qui véhiculerait auprès de tout médecin reconnu, les informations professionnelles, le premier numéro devant paraître en janvier 1987.

Le conseil s'est également penché sur l'avenir de la profession

médicale au Cameroun et a mis sur pied une commission, présidée par son vice-président et chargée de l'étude d'un statut du médecin.

Le conseil a enfin largement débattu des rapports avec le ministère de tutelle et de la place du médecin dans le Cameroun d'aujourd'hui. Il s'est félicité de la qualité de ces rapports qui sont confiants et positifs : la preuve en a été donnée par la participation massive de tout le corps médical dans toutes ses composantes, privés, fonctionnaires, missionnaires à

l'appel du gouvernement pour la couverture sanitaire de la catastrophe du lac Nyos et lors de la toute récente campagne nationale de vaccination. Ces deux participations dont personne n'a soufflé mot, méritaient d'être relevées pour sortir des éternelles récriminations dont le corps est habituellement l'objet.

Mais si les rapports avec le ministère de tutelle sont dans l'ensemble excellents, le conseil estime qu'ils pourraient encore être meilleurs si pouvait être renforcée par des me-

sures simples, la collaboration à tous les échelons, notamment dans les actes intéressant la vie professionnelle des médecins : nominations, affectations, promotions ou sanctions.

S'agissant plus précisément des sanctions prises récemment à l'encontre de certains médecins, le conseil de l'ordre, dans son souci permanent de moraliser la profession comme l'a prouvé le rapport de son président lors de l'assemblée générale de mai 1986, ne peut qu'approuver le principe, et féliciter monsieur le ministre de la Santé des mesures énergiques prises à l'encontre des confrères défaillants, et ce d'autant qu'il s'agit en général des médecins exerçant librement mais tout à fait illégalement la médecine au Cameroun, car, non inscrits au tableau de l'ordre.

Le conseil encourage le ministre de tutelle à aller de l'avant, en frappant tous ceux — et ils sont

encore nombreux — qui, à quelque échelon qu'ils appartiennent, acceptent la honte d'une médecine rabâssée et disqualifiée, éloignée des hauteurs spirituelles qui consistent à notre profession toute sa dignité et toute sa noblesse.

Le conseil rappelle parallèlement au gouvernement la résolution de sa dernière assemblée générale sur la nécessité urgente de revoir le statut du médecin fonctionnaire, statut qui, il faut le reconnaître, s'avère inadapté à l'évolution normale des choses et des hommes.

Enfin, après avoir étudié quelques dossiers de plaintes de malades et décidé de rappeler à l'ordre un certain nombre de confrères, le conseil a tenu à rappeler à tous les médecins les devoirs inhérents à leur charge, tels qu'édicte par le code de déontologie.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 28 mars 1987 à Douala.

Education nationale

LE MINISTRE MBELLA MBAPPE DANS LE NTEM

Poursuivant sa tournée de prise de contact et de travail dans la province du Sud, le ministre de l'Education nationale, le Dr Robert Mbella Mbappé a séjourné du 12 au 14 novembre 1986 dans le département du Ntem. En marge de l'inauguration du nouveau lycée, il a visité les services extérieurs relevant de son département sis à Ebolowa. Aussi a-t-il été au collège privé lycée de l'Amitié, aux collèges Unis d'Etat, à l'école maternelle publique de Nko'ovos, à l'inspection départementale de l'enseignement primaire et maternel du Ntem, à l'école publique groupe I A et B, à l'école publique mixte groupe II, à l'école publique bilingue et au collège Bonneau. Elèves et enseignants étaient tous au rendez-vous pour ovationner le ministre Mbella Mbappé qui s'est informé sur le fonctionnement et la situation qui prévaut au sein de chaque établissement.

Le 13 novembre dans l'après-midi, le ministre de l'Education nationale devait présider, dans la

maison du parti, en présence du gouverneur de la province du Sud M. Paul Omgwa et du délégué provincial de l'Education nationale M. Amou'ou Jam Jean Pierre, une importante séance de travail avec les autorités administratives, les responsables politiques, les chefs d'établissements et les enseignants.

C'était l'occasion pour le ministre de rappeler que la rénovation pédagogique vise notamment à dispenser un enseignement de qualité pour préparer l'avenir de la nation constituée par notre jeunesse. Le développement de cette jeunesse préoccupe au plus haut point le chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya ; d'où les sacrifices consentis par le gouvernement du Renou-

veau pour son plein épanouissement. Pour le Dr Mbella Mbappé, les enseignants ne doivent pas perdre de vue la lourde tâche qui leur incombe, celle de modeler l'homme camerounais. Outre l'instruction, il leur revient également d'inculquer aux enfants la morale, l'amour de l'effort et du travail bien fait, l'amour de la patrie. Aussi doivent-ils prendre conscience de leur responsabilité. Le ministre a tenu à féliciter plus particulièrement les enseignants des établissements ruraux qui font un travail appréciable.

Le ministre s'est alors mis à la disposition de l'assistance, répondant aux questions des uns et des autres, enregistrant les doléances

émises et autres problèmes portés à sa connaissance.

Au terme de son propos, il s'est félicité de cet échange fructueux d'idées avant d'ajouter que le gouvernement du Renouveau continuera à mettre tout en œuvre pour résorber progressivement le retard accusé pendant plusieurs années en matière d'infrastructures scolaires compte tenu des moyens disponibles.

Une soirée récréative avec chants, poèmes, ballets et danses folkloriques animée par les élèves des collèges Unis d'Etat, du collège Bonneau et du lycée d'Ebolowa a aussi été à l'ordre du jour des manifestations marquant la visite du ministre de l'Education nationale dans le Ntem.

S.P. ONAMBELE NTSAMA
MINEDUC

SUPER EFFICACE

Mortel pour
tous les insectes.



PIF PAF JAUNE tue rapidement les moustiques, mouches et tous les insectes volants.

PIF PAF VERT détruit les cafards et tous les insectes rampants.

GRANDE CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

Plusieurs lots à gagner :
Porte-clés, ballons, bombes PIF PAF, Tee-shirts, postes radio PIF PAF.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DISTRICHEM
BP. 1194 Douala
Tél. : 42-29-18 et 42-16-60

PETITES ANNONCES

N° 24641 A louer local indust. bur. et appt. dans locaux neufs près aéroport Tél. : 22.29.74/23.36.90. 23.01.89/22.39.35.

N° 27043 A louer centre ville immeuble de bureaux avec téléphone - télex - climatisation - parking. Possibilité location bureau indépendant 150 à 250 m². Tél.

42.25.57 - 42.04.28 - 42.89.55 - Télex 5500 KN.

N° 27048 A. V. Trafic Fourgon année 1985- 5000 km- Peringuéy- 42.88.02

N° 27050 COGECOM - Société à Douala cherche acheter coffre-fort d'occasion. Prière contacter Tél. 42.34.00 M. Boivin.

CentreEnseignement maternel**90 % DES EFFECTIFS ADMIS AUX COURS
PREPARATOIRES L'ANNEE DERNIERE****Révèle le préfet du Mfoundi**

Le préfet du Mfoundi, M. Menyé Samuel, a un programme chargé cette semaine. Lundi 17 dernier déjà, il présidait l'ouverture des journées pédagogiques de l'enseignement primaire. Hier encore, il a présidé celles de l'enseignement maternel du Mfoundi à l'IPAR de Yaoundé. Il était accompagné du délégué du gouvernement auprès de la commune urbaine de Yaoundé, M. Emah Basile, et quelques sous-préfets de la ville de Yaoundé.

Il ne sert à rien d'épiloguer sur de savantes questions quand des problèmes réels existent sans solutions, ce qui signifie que les thèmes qui sont proposés à la méditation des enseignantes pendant leurs assises cadrent parfaitement avec les réalités et les préoccupations de l'heure. Nul n'ignorant les nombreux problèmes auxquels les enseignantes doivent faire face dans le système éducatif, notamment celui des infrastructures, ainsi que celui de l'explosion démographique en milieu urbain. Les problèmes rencontrés dans les écoles maternelles sont multiples : âge

tendre des enfants, effectifs pléthoriques, insuffisance du matériel didactique, inadéquation des infrastructures qui s'ajoute au vandalisme qui détruit une grande partie de l'équipement que l'Etat met à la disposition de l'enseignement maternel.

Malgré tout cela, a souligné M. Menyé Samuel, votre dévouement n'a jamais fait défaut. Elles en ont d'ailleurs donné la preuve éclatante au cours de l'année scolaire 85/86. Cette année là, 90 % des élèves de la maternelle ont été promus aux cours préparatoires spéciaux, alors que 85 % de ces mêmes préparatoires accédaient aux cours élémentaires. A ces succès incontestables, M. Menyé leur a dit : merci au nom du gouvernement et je vous félicite pour avoir su poser ainsi les fondations de tout le travail éducatif, avant de réitérer qu'il est nécessaire que le travail des enseignantes se perfectionne et s'améliore; parce que les méthodes d'éducation se perfectionnent elles-mêmes au fil des jours comme évoluent sans cesse les sociétés qui donnent

naissance aux enfants dont vous avez la charge.

Les deux thèmes choisis sont : conscience professionnelle et fabrication du matériel éducatif (théorie et pratique). En droit administratif, la conscience professionnelle se traduit par la ponctualité, l'assiduité, le dévouement et l'application au travail. Elle est le premier devoir d'un agent de l'Etat, le devoir obligé qui concourt au succès. Avant l'intervention du préfet, Mme Balla Nyimi Marguerite,



Les enseignantes de la maternelle de Yaoundé IV posent à l'issue des journées pédagogiques.

inspectrice de l'enseignement maternel a dit le mot de bienvenue. Les travaux prennent fin samedi prochain.

ANYEE ANYEE

MEFOU**UN SEMINAIRE D'EDUCATION OUVRIERE S'EST
TENU A NCOLNDA**

Organisé par le bureau exécutif de l'OSTC, un séminaire départemental d'éducation ouvrière a réuni, du 27 au 31 octobre dernier, dans les locaux du centre national d'éducation populaire de Nkolnda, les responsables syndicaux et délégués du personnel venus respectivement de Yaoundé et de tous les coins du département de la Mefou, sous la présidence de M. Sankeng Alara, deuxième adjoint préfectoral de Mfou.



Les séminaristes posent avec le deuxième adjoint préfectoral.

MEFOU
**Comité de développement
de l'arrondissement d'Awaé**

**L'ACTION DE LA SODECAO
APPRECIÉE**

La salle de fêtes d'Awaé a servi de cadre, le 17 octobre dernier, à la première réunion du comité de développement de l'arrondissement d'Awaé. C'était sous la présidence de M. Biyo'o Edou Pierre, sous-préfet d'Awaé, en présence de toutes les forces vives de l'arrondissement.

L'ordre du jour portait sur le bilan de l'exécution du V^e plan quinquennal et le réajustement de l'exercice 86/87. Aussi le sous-préfet a-t-il rappelé le rôle dévolu au comité de développement. Il a commenté en quelques mots l'article 9 du texte qui précise que les travaux des comités de développement se déroulent à huis-clos et donnent lieu à la rédaction des rapports, avis et recommandations.

Les participants ont après le coup d'œil retrospectif sur les activités du 5^e plan quinquennal et le réajustement du programme de la première année d'exécution du 6^e plan, les membres ont relevé certaines anomalies qui constituent un goulot d'étranglement pour la bonne exécution de quelques projets des plans antérieurs.

Ainsi, hormis l'action de la SODECAO qui demeure appréciable dans ce secteur, les participants ont proposé des solutions rapides pour certains cas. Il a aussi été question de la création de plantations de moyenne importance et de l'accroissement de la production cacaoyère au cours du 6^e plan.

Le sous-préfet a expliqué à l'assistance que les éventuels promoteurs de ces projets de grande envergure pourraient bénéficier des crédits de l'Etat au cas où leurs dossiers seraient retenus au niveau national.

NLEND BISSOHONG Albert
(CAMNEWS)

Le séminaire était animé par les camarades Kane Emmanuel et Mekongo Fidèle, respectivement secrétaire à l'organisation du bureau exécutif de l'OSTC et président de l'USD de la Mefou. Un accent particulier a été mis sur l'organisation du travail, la gestion des biens et des hommes et l'esprit de collaboration entre travailleurs et employeurs.

Les séminaristes ont souhaité l'organisation régulière de telles rencontres et ont adressé à S.E. Paul Biya, une motion de soutien pour l'intérêt qu'il porte aux travailleurs.

M. Sankeng Alara a dit que l'éducation ouvrière doit être l'une des préoccupations fondamentales des travailleurs car elle leur permet de s'informer et de mieux connaître leurs droits et leurs obligations pour un meilleur rendement. L'orateur a demandé aux séminaristes d'être de vrais apôtres auprès de leurs camarades pour leur transmettre les enseignements reçus.

N.B.A.
(CAMNEWS)

**LA SECTION DE LA MEDECINE
PREVENTIVE ET RURALE DE MFOU A
UN NOUVEL ECONOME**

M. Mba Mikoumou Benoît, récemment nommé économie à la section de la médecine préventive et rurale du département, a été installé le 1^{er} novembre dernier dans ses nouvelles fonctions par M. Nama Evondo Marie-Louis,

contrôleur départemental des finances. La cérémonie s'est déroulée en présence du Dr. Atangana Medou Salomon et de nombreux invités. Le nouvel économie remplace à ce poste M. Bissou Philémon.

M. Mvondo Nama a rappelé quelques-unes des attributions d'un économie. Celui-ci prépare les bons de commande et réalise

les achats. Il perçoit les recettes et est en quelque sorte le régisseur de la caisse d'avance dans son service.

M. Mvondo Nama lui a recommandé la collaboration, le dévouement et lui a demandé de faire preuve d'honnêteté afin de mériter la confiance que le gouvernement lui a faite.

A l'économie sortant, M. Mvondo Nama a adressé ses remerciements pour les loyaux services qu'il a rendus durant son séjour à la tête dudit économie et l'a exhorté à continuer dans cette voie.

N.B.A.
(CAMNEWS)

Nord-Ouest**MEZAM****L'AEROPORT DE BAMENDA DOTE DE SYSTEME DE RADIO-NAVIGATION**

Après les aéroports de Yaoundé et de Garoua, c'est celui de Bamenda qui vient d'être doté d'un système de radio-navigation. Les travaux ont été réalisés par une société allemande SEL (Standard Elektrik Lorenz) de Stuttgart. Ils sont estimés à 18 millions de F.

Selon l'ingénieur réalisateur du projet, dix Camerounais sont actuellement en formation dans les usines SEL en Allemagne Fédérale pour assurer l'entretien des installations de ce genre. M. Rudiger a ajouté qu'en 1987, la SEL installera des équipements de radio-navigation de génération 4000 à l'aéroport de Bafoussam. Cette société compte plus de 800 systèmes du genre installé dans près de 70 pays à travers le monde.

J.P. NANFACK
(CAMNEWS)



La tour de contrôle installée par SEL à l'aéroport de Bamenda.



Le ministre Cheououa visitant les équipements de l'aéroport de Bamenda.

AVEC LA PARTICIPATION DE

West

INTERNATIONAL MEDIA AGENCY
YAOUNDE



PRESENTÉ
JEAN BÉDIEBE
PIERRE TCHANA
KEKY MANYO

IGNACE-BERTRAND
NGONGA

ANTOINE THONE
PRINCE THONY

DANS

LES TROIS PETITS
CIREURS

UN FILM DE LOUIS BALTHAZAR
AMADANGOLEDÉ

DOUALA CINEMA LE CONCORDE 27, 28, 29, 30 NOVEMBRE 1986 A 21 H 00
YAOUNDE CINEMA LE CAPITOLE 18, 19, 20 NOVEMBRE 1986 A 21 H 00

Centre**MBAM****REUNION PREPARATOIRE DU
2^e RECENSEMENT GENERAL DE LA
POPULATION ET DE L'HABITAT A BAFIA**

Une mission du ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire, conduite par M. Balepa Martin, a séjourné le 18 octobre dernier à Bafia en vue d'y rencontrer les autorités administratives, responsables politiques et municipaux, ministres de culte et chefs traditionnels dans le cadre des préparatifs du deuxième recensement général de la population et de l'habitat au Cameroun.

Dans cette optique, une rencontre a eu lieu à l'hôtel de ville de Bafia sous la présidence du préfet du Mbam, M. Bapess Bi-long Dieudonné, qu'entouraient ses plus proches collabora-

teurs. Au cours de cette rencontre, le préfet a expliqué à l'assistance le bien-fondé de l'opération et a tenu également à rappeler que le recensement en question n'avait aucun rapport avec l'impôt et l'héritage. M. Balepa Martin a expliqué les différentes phases du recensement, le travail préparatoire qui consiste à informer et à sensibiliser les populations, les opérations sur le terrain, la collecte des données statistiques, l'analyse et la publication des résultats définitifs.

J.P.M.N.
(CAMNEWS)

MEFOU**SODECAO****720 NOUVEAUX PULVERISATEURS
RECEPTIONNES DANS LE SECTEUR**

La direction de la SODECAO vient de mettre 720 pulvérisateurs à la disposition des planteurs du secteur Mefou-Mfoudi. Ce matériel, selon le chef de zone-Nord, M. Ayl Richard, représentant du chef secteur, sera distribué à crédit aux planteurs n'ayant jamais bénéficié de cet avantage.

Le responsable en question a en outre dit que, hormis le matériel d'appoint que la SODECAO met gracieusement à la disposition des acteurs du monde rural, l'acquisi-

tion du pulvérisateur est un stimulant pour l'utilisateur. Car, a-t-il conclu, un bon cacao est synonyme de gain.

Par ailleurs, dans le cadre de la régénération cacaoyère, le secteur SODECAO Mefou-Mfoudi a mis en pépinière, au cours de l'année 85-86, 2.986.857 plants, parmi lesquels 1.739.668 sont déjà placés en terre sur une superficie de 1.300 ha.

N.B.A.
(CAMNEWS)

Ouest**NDE****L'ONAREF PLANERA 200.000 EUCALYPTUS
DANS LE DEPARTEMENT**

Le comité départemental de développement vient de se tenir à Bangangté pour la circonscription administrative du Ndé. Pendant deux jours, les membres du comité ont travaillé sur la programmation des réalisations de la première année du 6^e plan quinquennal du développement.

Des rapports des commissions, il ressort que la CAPLANDE produira 230 t de café arabica, 250 t de robusta et 500 t de cacao en 86/87. Elle intervient aussi dans la production de près de 100.000 plants de café et de cacao en vue de l'extension des parcelles existantes. Le gouvernement poursuivra la lutte contre les maladies du cacao et du café, l'installation des jeunes agriculteurs, les assujettis et des pionniers du projet « Route du Noun ».

Dans le secteur Forêt et Chasse, l'ONAREF compte augmenter ses superficies d'intervention de 149 ha, et produire 200.000 jeunes plants d'eucalyptus en vue de la vulgarisation sylvicole. La ferme de multiplication de Belo mettra à la disposition des agriculteurs 100.000 plants de palmier à huile et d'autres arbres fruitiers.

En ce qui concerne les infrastructures, le comité a prévu la construction et la réfection des pistes rurales Bazou-Ndjidong par Bangangté, de Dionzou-Dipita. Il a souhaité la réalisation des plans directeurs de Tonga et Bazou.

Dans le domaine de l'enseignement, il y aura la construction et l'équipement de la SAR/SM de Bazou ; la construction des salles de classe au collège St. Thomas Noutong et au lycée de Bangangté pour 525 millions de francs.

HESSI Charles
(CAMNEWS)

QUALITE - ECONOMIE ROBUSTESSE ET PRIX

RENAULT 12

Après des dizaines de millions de kilomètres parcourus sur les routes et les pistes des 5 continents, la Renault 12 a largement démontré sa fiabilité et sa robustesse. Traction avant, barres antiroulis à l'avant et à l'arrière. Son comportement routier est particulièrement sûr. 1397 cm³, une mécanique nerveuse et éprouvée... C'est la routière des longs parcours. Plébiscitée dans le monde entier, la Renault 12 confirme toutes ses qualités.



RENAULT 12. L'INVESTISSEMENT CONFIANCE.



R12 TX - BERLINE

Prix TTC = 3.960.000
Prix HT = 2.340.000

R12 TX BERLINE Climatisée

Prix TTC = 4.570.000
Prix HT = 2.690.000

MOTEUR 1400 cc 7 EQUIPEMENT PISTE

LA NOUVELLE GAMME RENAULT UN CHOIX SUR MESURE



Renault Cameroun

Douala
BP 4043 - Tél: 42 27 50
Télex: 5286
Garoua
BP 60 - Tél: 27 11 34

Nkongsamba
BP 183 - Tél: 48 11 21
Yaoundé
B.P. 8-Tél: 23.08.11
Telex: 8264 KN

SOCARET (DUPLEX - QUENTIN)
agent agréé par RENAULT-Cameroun
à Yaoundé - BP: 273 - Tél: 23 08 77 - Telex: 8267 KN
à NGAOUNDERE - BP: 127 - Tél: 25 11 26 - 25 11 10


Concours technique du jeune footballeur
MARCEL EBO DU CENTRE REMPORTE LE PREMIER PRIX

Le jeune Marcel Ebo de la province du Centre a enlevé mercredi dernier au stade omnisport de Yaoundé le premier prix du concours technique du jeune footballeur. Ebo a réussi, avec aisance, toutes les épreuves de technique individuelle attendue de chaque concurrent sévèrement noté dans chacun des cinq ateliers mis en place. C'est un jury hautement qualifié en football qui a décerné ce mérite à Marcel Ebo, pêtri de talents.

Faisaient partie du jury : MM. Karl H. Weigang et Jean Tamba (atelier dribbles en slalom avec tir en force) ; Claude Le Roy et Evaristus Joko (atelier tirs de précision) ; Jean-Pierre Sadi et Oscar Eyoum (atelier dribbles d'obstacles sans tir) ; Atangana Ottou et Pick Same (atelier jonglage de la balle avec les pieds, les cuisses et la tête) et Jules Nyonga (atelier jonglage de la balle avec l'extérieur du pied et la tête).

Si, chacun de ces cinq ateliers avait sa spécificité, il faut convenir que celui encadré par M. Atangana Ottou nous a semblé le plus éprouvant pour les jeunes appelés à jongler 100 fois avec la balle, des pieds (20 fois), à la tête (10 fois) en passant par les cuisses (20 fois) aller et retour sans que la balle touche le sol... Ici beaucoup ont pourtant réussi. Comme ailleurs du reste. L'atelier supervisé par Claude Le Roy consistait, à partir d'une balle arrêtée sur environ 8 mètres, et la lancer

dans une lucarne en forme de cercle de 50 cm de diamètre placée à 10 cm du sol, puis à 100 cm, etc... C'était aussi le lieu (à travers ce test à la fois d'endurance physique, de finesse et de l'art) pour les entraîneurs provinciaux de football ayant accompagné leurs poulaillins respectifs de mesurer le chemin parcouru dans le processus d'apprentissage dont ils ont la charge dans leur localité. Celui du Sud-Ouest, M. Evaristus Joko, a pu placer deux de ses poulaillins en finale. Oyeme Vasco de l'Est en a fait autant.

Après le dépouillement des résultats des différents ateliers par M. Moudio Benbarek, le classement s'est présenté ainsi qu'il suit : 1^{er} Marcel Ebo (Centre) ; 2^e Emmanuel Mbouang ; 3^e Belinga Owona (Est) ; 4^e Takang Obeng (Sud-Ouest) ; 5^e Evariste Bang ; 6^e Bimbe.

Le représentant de M. l'Am-bassadeur de la République fédérale d'Allemagne qui a financé cette manifestation dans le cadre des journées économiques de la RFA au Cameroun, a remercié tous les athlètes et techniciens qui ont fait le succès de ce concours. En retour M. Atangana Ottou lui a signifié la satisfaction de tous les sportifs camerounais à travers le grand succès remporté par ce test destiné aux tout jeunes. Plusieurs lots de récompenses en nature (godasses, ballons de football et maillots) ont été remis individuellement aussi bien aux



L'ensemble des finalistes qui ont participé au concours technique de jeune footballeur.
(Photo Jack's).

concurrents qu'à leurs entraîneurs techniques.

Quant à nos jeunes footballeurs, on affirme à la direction technique nationale qu'ils se retrouveront en décembre prochain à l'occasion d'un tournoi inter-provincial des cadets. Les

juniors ne seront pas en reste car ils disputeront à leur tour un tournoi inter-provincial marquant la coupe de l'unité. Ces tournois regrouperont les équipes de l'ensemble de nos dix provinces ; une continuité de ce qui a été amorcé l'an dernier.

Comme quoi, nos entraîneurs provinciaux de football n'auront plus de prétexte pour se tourner les pouces dans leurs localités respectives.

J. PAKEBO SANGO



Atelier tirs de précision : en face, le panneau avec deux trous dans lesquels il faut marquer.
(Photo Jack's).

OUTILLAGE ELECTRO PORTATIF
**PENSEZ A EG
PENSER SAPROC**

BP 1100 Douala
Tél. 42.61.66
42.04.51
42.44.73
Télex 5624 KN

BP. 789 Yaoundé
Tél. 22.27.12
23.26.46
Télex 8337 KN

Le rideau est tombé le week-end dernier sur le championnat inter-ligues de l'Ouest. En attendant les décisions de la Chambre provinciale de discipline et d'homologation, trois clubs affutent déjà leurs armes pour la deuxième division qui démarra incessamment. Il s'agit de Kola club de Bankouop, Rapide de Dschang et Hirondelle de Bafoussam qui ont su tirer leur épingle du jeu en dominant leurs adversaires tout au long du championnat qui a duré un mois.

En effet, annoncé en cinq journées, le championnat qui se jouait les mercredis et samedis aura été palpitant et a connu un engouement populaire. Il aura fallu attendre la dernière journée pour savoir qui de Codeviba de Bangoulap et Hirondelle de Bafoussam accompagnera Rapide de Dschang et Kola club de Bankouop en 2^e division. Une journée qui s'est annoncée captivante, rude et riche en couleurs puisque opposant Rapide (6 points) à Hirondelle (3 points) d'une part, et Kola club (7 points), à Codeviba (4 points).

Enlever de rideaux, Hirondelle réussira un hat-trick face à son adversaire (3-1), un résultat salutaire pour les poulaillins du président Waffo Justin. Codeviba contraint au partage de points après son

nul avec Kola (2-2), se sera éliminé du carré d'AS au goal avantage particulier. Hirondelle ayant pris le dessus au cours de la rencontre qui les a opposés à la deuxième journée. Hirondelle de Bafoussam, Rapide de Dschang et Kola club de Dschang et Kola club de

Bankouop évolueront en 2^e division alors que Bafoussam club, Entente de Bandjoun et Aimé club de Bangangté sont relégués en ligue.

Félix LEONGOMP
(CAMNEWS)

Coupe d'Europe des nations
LES CHANCES DE QUALIFICATION DE LA COMPROMISES APRES SON NUL FACE A

La RDA et la France ont fait match nul mercredi soir à Leipzig (0-0). Un résultat en apparence positif pour les champions d'Europe en titre, mais qui réduit encore un peu plus leurs chances de qualification.

Le public du Zentralstadion n'eut guère l'occasion de s'enthousiasmer durant cette partie lénifiante, jouée sur une pelouse très grasse. La pression est-allemande, en première période, ne dura qu'une dizaine de minutes, mais sans jamais mettre Bats, le gardien français, réellement en péril.

Le jeu s'équilibrera sans qu'aucune équipe ne puisse se créer la moindre occasion jusqu'à la 43^e minute. A ce moment là, Papin, parti de ses 18 mètres, remonta tout le terrain pour servir Platini, dont le tir piqueté faillit lobber Mueller.

La première demi-heure de

la seconde période fut encore plus mièvre. Après que Platini, sur un exploit individuel, ait offert le but sur un plateau à Papin qui, à la surprise générale, réussit... à manquer la cible. Il restait à peine quinze minutes de jeu. La RDA se réveilla et Thom sortit de la grisaille. Richter aurait même

RESULTATS ET CLASSEMENT I

Matchs joués : 10/09/86 : Islande-France 0-0, 24/09/86 : Norvège-RDA 0-0, 11/10/86 : France-URSS 0-2, 29/10/86 : RDA-Islande 2-0, 19/11/86 : RDA-France 0-0.

Classement : 1. URSS 5 pts, 2. RDA 4 pts, 3. Islande 2 pts

Restant à jouer : 29/04/87 : France-Norvège, 29/04/87 : URSS etc.

Cham
de

R
LA

A Yaour
Tonnerre
Lion-Uni
A Doual
A Bafou
A Bamei
A Founi
A Garou
A Ngau

COI
D'EPEI

Le prés
sportif d'
membres
supporters
que le co
placé sous
convoqué
1986 à p
dans la t
commune
Le prés
de convoc
de tous e

pu d
matik
extré
De
égal
de C
et d
Suis

Championnat national de 1^e division

RESULTATS DE LA 5^e JOURNÉE

A Yaoundé :
Tonnere-Cammark : 0 - 0
Uon-Union : 1 - 2
A Douala : Caiman-Panthère : 1 - 1
A Baloussam : Racing-Dynamo : 0 - 1
A Bamenda : PWD-Unisport : 0 - 1
A Foumban : Fédéral-Canon : 3 - 0
A Garoua : Etoile filante-Diamant : 0 - 0
A Ngaoundéré : Entente-Colombe : 1 - 0.

traîneurs
n'auront
e tourner
localités

SANGU

CONGRES ANNUEL D'EPEVIER D'EBOLOWA

Le président général de l'Epevier sportif d'Eboloa informe tous les membres d'honneur, membres actifs, supporters, joueurs et sympathisants, que le congrès annuel de l'Epevier, placé sous le signe du Renouveau, est convoqué pour le samedi 22 novembre 1986 à partir de 17 heures précises dans la salle de délibération de la commune urbaine d'Eboloa.

Le présent communiqué tenant lieu de convocation individuelle, la présence de tous est vivement souhaitée.

ONGOMP
CAMNEWS)

e des nations

CATION DE LA FRANCE N NUL FACE A LA RDA

de fut encore
es que Platini,
individuel, ait
un plateau à
surprise gérée
manquer la
peine quinze
La RDA se
sortit de la
aurait même

pu donner la victoire à sa formation, mais Ayache sauva l'extremis.

De son côté l'Italie a fait jeu égal avec la Suisse (1-1), buts de Ouorati (42^e) mn pour l'Italie et de Stoll (80^e) mn pour la Suisse.

(AFP)

ATS ET CLASSEMENT DU GROUPE 3

6 : Islande-France 0-0, 24/09/86 : Islande -URSS 1-1, 24/09/86 :
86 : France-URSS 0-2, 29/10/86 : URSS-Norvège 4-0, 29/10/86 :
86 : RDA-France 0-0.

pts. 2, RDA 4 pts. 3, Islande 2 pts. 4, France 2 pts. 5, Norvège 1 pt.

87 : France-Islande, 29/04/87 : URSS-RDA, 03/06/87 : Norvège-

Ouverture de la saison à Douala

LA PIROGUE BONAPRISO RELEVE LE DEFI

Il y a une semaine, la Fédération camerounaise des sports nautiques a organisé sur le fleuve Wouri, une course de pirogues pour l'ouverture de la saison 1986/87.

A l'issue d'une course acharnée voire pathétique, la pirogue de Bonapriso s'est adjugée le trophée mis en compétition en se classant au premier rang.

Personne ne pouvait miser au départ sur l'embarcation « Bonapriso ». Classée dernière durant toute la saison écoulée, elle ne pouvait pas figurer parmi les probables. On se contentait de la classer tout au plus parmi les outsiders. Mais hélas, c'est cette pirogue qui a surpris en se classant première à la course d'ouverture de la saison devant « Bodjongo » qui la saison passée a toujours figuré en seconde place et Akwa nord « Bonamouang » qui pendant la saison qui vient de s'achever avait été la plus performante.

Il faut ajouter, tout à l'honneur de « Bonapriso », la détermination de ses pagayeurs qui ont juré de faire une rentrée de saison époustouflante.

Le départ est donné à la bouée 13 soit à 10,5 km du pont sur le Wouri.

Au départ « Bonapriso » et « Bodjongo » sont regroupées. Seule se tient à l'écart « Bonamouang » qui compte bénéficier de la ligne droite. Hélas son placement au départ est mauvais. Ce qui fait qu'à mi-parcours, les pagayeurs de cette embarcation ont dû rabattre leur embarcation pour essayer de la hisser au même niveau que les autres.

Mais le malheur de Bonamouang réside non seulement dans ce mauvais départ mais aussi dans le fait que l'embarcation a été remise à neuf. En effet, la pirogue avec laquelle les Bonamouang ont pris le départ de la course des pirogues d'ouverture de saison n'est pas la même que celle de l'an dernier. Cette pirogue donc, très vieille a été remplacée et aujourd'hui, les pagayeurs ont du mal à s'adapter avec la nouvelle embarcation. Autant de handicaps qui ont freiné les Bonamouang.

Pendant ce temps, « Bodjongo » et « Bonapriso » se livrent à un duel très serré. Bonapriso,



Le capitaine du « Bonapriso » reçoit le trophée (Ph Moussa).



La pirogue Bonapriso victorieuse sous le pont du Wouri (Ph. Moussa).

grâce à des coups de pagaies d'une régularité mécanique, finit par distancer son adversaire et franchit la première ligne d'arrivée. Elle a couvert les 10,5 km en 41'31s01. Elle est suivie de Bodjongo qui réalise dans la même distance en

42'05s05. Fait significatif les deux premières pirogues, en signe de grande sportivité, sont rentrées chercher la dernière pour un beau finish. La pirogue Akwa Nord termine troisième avec un temps de 46'50s74. La compétition se termine par des exhibi-

tions et une joyeuse distribution de trophées à bord de l'embarcation « Rocher du Loup » des Forces navales dont le concours pour la réussite de la manifestation a été très déterminante.

E.N.B.

POUR ETRE BIEN DANS SON ASSIETTE

Déjeunons à l'hôtel ibis

SERVICE de 12 h à 22 h 30

Tél. 42.58.00 / 42.58.17

Finale aller de la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe

NATIONAL SC REÇOIT SOGARA AUJOURD'HUI



AS Sogara dispute sa première finale africaine aujourd'hui au Caire.
(Photo archives).

Le National SC Al Ahly rêve d'un troisième sacre consécutif en coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe.

Mais ce nouveau triomphe passe par une victoire — la plus large possible — aujourd'hui, au stade international du Caire, face à l'AS Sogara de Port-Gentil en finale aller de la 12^e coupe d'Afrique des coupes, avant le déplacement pour le retour à Libreville.

Sur le papier, cet affrontement pourra passer pour un nouveau sacre du National Al Ahly, orgueil de tout un peuple, soutenu par d'innombrables supporters. National, bardé de titres (coupe des champions en 1982 et finaliste en 1983, coupe des coupes en 1984 et 1985), est actuellement l'équipe la plus expérimentée d'Egypte.

Quant à la modeste formation de Sogara, elle dispute pour la première fois, une finale continentale. Ce qui constitue également une grande première pour le Gabon. Les Gabonais devraient sans doute chercher à geler le jeu au Caire afin de limiter les dégâts.

(AFP)

QUANTITE

DESIGNATION

PRIX UNITAIRE MINIMUM EN FCFA

1-	Bétonnière Richer B 832 C N° 7802614	400.000
2-	Bétonnières Richer B 952 C N° 46632	400.000
181-	Etais métalliques 2 X 3M50	4.500
1-	Scie circulaire guillet type EBG 608	800.000
2-	Grues Potain 428 X 27 éléments	4.000.000
1-	Grue BF 76	3.500.000

2. — MAGASINS STRUCTOR CENTRE VILLE

1-

Grue BF 452 N° 15455

2.500.000

1-

Grue BF 452 N° 15533

2.500.000

Le dépouillement des plis aura lieu le mercredi 3 décembre 1986 à 10 heures précises dans les magasins Structor sis au centre ville.

Les paiements des offres retenues se feront séance tenante et au comptant - les chèques non certifiés ne seront pas acceptés - il sera

Sport en bref... Sport en bref...

JEUX OLYMPIQUES DE 88

• LA POLOGNE POUR LA CO-ORGANISATION PAR LES DEUX COREES

La Pologne s'est prononcée pour la co-organisation des Jeux olympiques d'été 1988, prévus à Séoul, par les deux Corées, a déclaré mercredi à Tokyo, le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Marian Orzechowski.

M. Orzechowski, en visite officielle de cinq jours au Japon, s'est exprimé sur ce sujet au cours d'une entrevue avec son homologue japonais, Tadashi Kuranari, selon des dirigeants japonais.

De même source, M. Kuranari lui ayant demandé si Lilalagne allait participer aux JO. De quoi le ministre polonais a répondu que tous les sportifs espéraient y participer. M. Orzechowski a précisé qu'il s'inquiétait de l'utilisation du sport à des fins politiques et que son

gouvernement soutenait la co-organisation des jeux de 1988 par Séoul et Pyongyang.

Le Comité international olympique a accepté que la Corée du Nord accueille quatre épreuves — en totalité ou partiellement — lors des JO de 1988, alors que Pyongyang demande d'en organiser au moins le double.

(AFP)

BOXE

• LE NIGERIAN BASHIRU ALI CONTRE L'EX-CHAMPION BRITANNIQUE REASON

Le lourd-léger nigérian Bashiru Ali, classé dans sa catégorie dans

les 10 meilleurs mondiaux, sera opposé à l'ancien champion de Grande-Bretagne, Sammy Reason, à Londres le 22 novembre prochain.

Ce combat accompagnera la rencontre vedette de la soirée entre le champion britannique des welters, Tony McKenzie et l'Américain Bruce Curry. Il fournira à Reason l'occasion de sa rentrée après une pause de six mois consécutive à l'unique défaite de sa carrière professionnelle (21 combats) subie en mai dernier devant le Français Louis Pergaud.

Pour la circonstance, Tony Lavelle, manager de Reason, a refusé une offre de 120.000 livres, bourse proposée pour que son boxeur rencontre en Sicile l'Italien Angelo Rottoli, encore invaincu, titré européen (vacant) en jeu.

Lavelle a déclaré vouloir faire monter les enchères et espérer qu'un promoteur britannique sera en mesure d'organiser ce championnat en Grande-Bretagne au début de 1987.

ANNONCES LEGALES

SOCIETE LABOREX CAMEROUN

Société anonyme au capital de 1.174.800.000 F CFA
Siège social : Douala (République du Cameroun)
Quartier Bassa - Route de N'Dogbong
R.C. Douala 708

Les actionnaires de la société LABOREX Cameroun sont convoqués en Assemblée générale mixte le samedi 20 décembre 1986 à 10 h 30, dans les salons de l'hôtel Akwa Palace à Douala (République du Cameroun), à l'effet de délibérer sur les ordres du jour ci-après :

I - De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

Rapport du conseil d'administration sur la marche de la société durant l'exercice 1985-1986.

— Rapport du commissaire sur les comptes et sur le bilan arrêtés au 30 juin 1986;

— Approbation des comptes et du bilan au 30 juin 1986, quittus aux administrateurs - Affectation des résultats;

— Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;

— Fixation du montant des jetons de présence;

— Renouvellement du mandat de deux administrateurs;

— Ratification de la nomination d'un administrateur;

— Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant.

II - De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

— Rapport du conseil d'administration

tration,

— Augmentation de capital par incorporation de réserves et de bénéfices reportés, modification correlative des statuts.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire ayant lui-même la qualité d'actionnaire.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des Actionnaires au siège à Douala (République du Cameroun) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

Le conseil d'administration

Notaire à Edéa (S.M.)
B.P. 316 Tel. 46.44.51

LA CAMEROUNAISE D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS ET BATIMENTS

S.A.R.L. au capital de 500.000 F CFA
Siège social BP 156 Edéa

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : « La Camerounaise d'Entretien des Équipements et Bâtiments » C.N.E.B. Forme : Société à responsabilité limitée.

Durée : 99 années. Siège social : Edéa BP. n° 156. Capital social : 500.000 FCFA divisé en 50 parts sociales de 10.000 FCFA chacune. Objet social : Installation et maintenance des appareils électriques, électroniques, électro-ménagers et de régularisation industrielle ; l'entretien des places publiques et immeubles, le bâtiment et travaux publics, la représentation générale, le commerce général, import-export ; les transports et le garage etc. etc.. Gérant : M. Mabenga Abega, associé BP. n° 156 à Edéa. Dépôt légal : Greffe de commerce d'Edéa.

Pour extrait et mention :
M^r Isidore Martin Belle-Moudourou
Notaire

CAMEROON MOTORS INDUSTRIES « C.A.M.I. »

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 19 décembre 1986 à 11 heures à Akwa-Palace Douala, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 30 juin 1986 ;
- Affectation des résultats ;
- Opérations visées par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;
- Quittus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Questions diverses.

Le président du conseil d'administration

perçu 12 % en sus du prix atteint pour frais divers.

Les offres devront être adressées sous pli fermé au nom du receveur des finances de Douala et déposées à son secrétariat au plus tard samedi 29 novembre 1986 à l'immeuble abritant ses bureaux - les plis porteront la mention acquisition matériel Azur construction.

Basket-ball - championnat africain des nations

QUELLE SELECTION DEFENDRA NOS COULEURS ?

Onze pays africains dont le Cameroun prendront part, du 17 au 27 décembre 1986 à Maputo (Mozambique) au 11^e championnat africain de basket-ball féminin. Cette décision a été récemment rendue publique par l'Association des Fédérations africaines de basket-ball amateur (AFABA).

Les équipes nationales féminines d'Angola, du Cameroun, de Centrafricaine, de Côte d'Ivoire, d'Egypte, de Gambie, de Guinée (Conakry), du Kenya, du Sénégal, du Mozambique et du Zaïre sont donc celles qui, dans moins d'un mois disputeront le trophée continental. Plusieurs d'entre elles à commencer par le Sénégal et la Guinée, se préparent depuis trois mois environ. Après un regroupement de deux semaines à Dakar en septembre dernier, les Lionnes du Sénégal ont effectué en octobre une tournée dans plusieurs pays d'Afrique du Nord avant de se rendre en Italie. Quant aux Guinéennes elles ont bénéficié d'un long stage préparatoire à Conakry et livré une série de matches internationaux amicaux.

PAS D'ENTRAINEUR NATIONAL

Chez nous, nos clubs et même l'équipe nationale semblent plongés dans un profond sommeil depuis la dernière coupe du Cameroun disputée en août 1986. Notre équipe nationale pour sa part, n'a plus fait d'apparition publique depuis sa participation voici deux ans à la 10^e édition de ce même championnat d'Afrique à Dakar. Elle s'était classée, rappelons-le, troisième. Nos filles amenées

par le coach Etienne Zendong (aujourd'hui étudiant à Ball-State University dans l'Indiana, Etats-Unis) étaient au grand complet avec les noms bien connus tels que : Cathérine Ntep (actuellement étudiante en Grande Bretagne), Doline Eyenga (rentrée d'Abidjan après un séjour de quatre ans), Crescence Eteme, Chantal Mungnutou, Franciska Koudingom, Bernadette Ngoubeyou, Angeline Banobe, etc.

L'entraîneur national M. Zendong parti, son poste est demeuré jusqu'à présent vacant. Et l'appel de Maputo se fait pressant. A la Fédération camerounaise de basket-ball, un mutisme total entoure cet aspect du problème, à savoir pourvoir l'équipe nationale féminine d'un coach... Aux dernières nouvelles, sans doute à son initiative l'entraîneur provincial de basket-ball du Centre, M. Jean Pierre Seumo a réuni depuis le 17 novembre quelques joueuses susceptibles d'appartenir à notre future équipe nationale pour un stage externe à Yaoundé. Selon le secrétaire général de la fédération, M. François Ngambia, l'initiative est approuvée, en attendant le feu vert officiel.

Ainsi, M. Seumo a aujourd'hui sous la main une vingtaine de joueuses qui ont nom : Doline Eyenga, Crescence Eteme, Martine Ebella Mbarga, Agnong, Bassi-Lekin, Biyilia, Djengue, Engama, Koudingom, Dora Ngambi, Ngo Ngumbous, Ngo Yamb, Micyline Sinou, Ngo Oum, Thérèse Ongomahan, Jacqueline Touem, Bernadette Ngoubeyou, Angeline Banobe, etc.

Compte tenu du fait qu'aucune activité n'a permis entre temps de maintenir ne fusse que la condition physique chez ces filles, il semble tard d'effectuer un travail de fond avant l'échéance. On peut cependant se réjouir du fait que la plupart de

ces joueuses ont eu à travailler avec leur club dans le cadre de la coupe d'Afrique des clubs. Mieux encore les techniciens les connaissent toutes individuellement. C'est un avantage sur le plan de la préparation. Il faut seulement souhaiter que les

choses aillent vite du côté de la fédération afin que le stage puisse démarrer dans les délais raisonnables.

Jackson PAKERO SANGO



Ces cinq basketteuses figurent sur la liste des convoquées... pour Maputo

LA 2^e EDITION DE LA COUPE NSAKWA SERÀ DISPUTÉE EN DECEMBRE

Le chef de service départemental de la jeunesse et des sports de Donga Mantung, M. Christopher

Kamanyi, vient d'annoncer l'ouverture des inscriptions à la seconde édition de la coupe Peter Ngie Nsakwa. Le trophée mis en compétition depuis l'année dernière est détenu par l'équipe Santé-Club. D'habitude, la compétition se dispute entre les services publics implantés à Nkambé. Eu égard à la forte participation des fonctionnaires à ce championnat, le promoteur du tournoi, Peter Ngie Sakwa a décidé de primer le trophée à 100.000 F contre 50.000 F

la fois dernière. Le tournoi sera disputé en décembre 1986, mais la date sera arrêtée dès que les équipes seront affiliées.

Signalons que M. Peter Ngie Sakwa est député, président de la section RDPC du Donga Mantung et vice-président du comité central du parti.

J.P. NANFACK
(CAMNEWS)

...En bref... En bref... En bref... En bref...

RUGBY**La 1^e coupe d'Afrique des nations en juillet 1987 à Nairobi**

Six pays ont confirmé leur participation à la première coupe d'Afrique des nations de Rugby qui aura lieu à Nairobi, en juillet 1987, un mois avant les 4^e jeux africains.

Le président de la fédération kényenne de rugby, M. George Kariuka, a précisé dimanche soir que le secrétariat de l'Union des fédérations africaines de rugby qui a son siège au Zimbabwe avait confirmé la participation de six pays.

D'autres pays, membres de l'ARU, devraient s'engager, comme le Malawi, le Nigeria, le Ghana, la Zambie.

La 1^e coupe d'Afrique des nations devait se dérouler en Côte-d'Ivoire, mais ce pays a finalement renoncé.

CYCLISME**Le tour de France 87 passerait-il par Nuremberg (RFA) ?**

La ville ouest-allemande de Nuremberg (sud de la RFA) souhaite accueillir une étape du tour de France cycliste 1987, dont le départ sera donné le 2 juillet à Berlin-Ouest, a annoncé jeudi le maire de la capitale germanique du Jout.

Nuremberg, qui aimerait organiser le départ de la deuxième étape du tour, est cependant en concurrence avec plusieurs autres villes du sud de l'Allemagne.

BOXE**Victoire de l'Américain Hamsho sur son compatriote Jimmy Shavers**

L'ancien poids moyen américain d'origine syrienne Mustafa Hamsho, qui fait désormais carrière chez les mi-lourds, a battu l'Américain Jimmy Shavers aux points en 10 rounds, jeudi soir au Felt Forum de New York devant 3.000 spectateurs. Hamsho, qui espère affronter l'Américain Bobby CZYZ, nouveau champion du monde des mi-lourds (version IBF), tire de ce dernier en jeu, a obtenu sa 42^e victoire contre 3 défaites (deux subies par ko devant Marvelous Marvin Hagler) et 2 nuls. Shavers a essayé sa 11^e défaite pour 13 victoires.

Lors de la même réunion, le poids Welter américain Mark Breland, ancien double champion du monde amateur et médaille d'or olympique 1984, est demeuré invaincu en 16 combats professionnels en triomphant facilement du Vénézuélien Orlando Orozco par arrêt de l'arbitre à la 2^e reprise (1:46) d'un combat prévu en 10 rounds. Orozco a essayé la 2^e défaite de sa carrière contre 12 victoires et 2 nuls.

Breland, qui a signé sa 11^e victoire avant la limite, a annoncé après la rencontre que pour son prochain combat, il disputerait la demi-finale de championnat du monde devant le Sud-africain Harold Volbrecht, classé n° 7 Mondial version WBA, en janvier prochain dans une ville qui reste à déterminer.

(AFP)

Réunion du comité central de Fécafoot

Les membres du Comité central de la Fédération camerounaise de Football sont invités à une réunion extraordinaire qui aura lieu le vendredi 21 novembre 1986 dans la salle de conférences du ministère de la Jeunesse et des sports à partir de 16 heures précises.

L'ordre du jour sera communiqué séance tenante.
Il s'agit de :

MM. Ntamarck Yana Peter, Issa Hayatou, Nji Njikam Jean-Brazza, D.A. Atia, Moustafa Moussa, Ondobo Janvier, Owona Pascal, Song Tchap David, Moussa Madji, Njoya Zouneydou Njimoluh, Baba Baoussi, Ousmanou Abdou, Ikundi Peter, Mahmoudou Issa, Talla Kwalar, Prince Asobo Victor, Ndongo Alega Martin, Fankam Henri, Elembé Douglas, Etame Ndedi Emmanuel, Ondoua François, Monthe Dieudonné, Alambou Pierre, Kouwenkam Adrien, Ateba Ze Jean, Nyo Daniel, Zany Patrice, Mendo Mfou'ou Jean, Namata Ewanga, Titti Gottlieb, Djadjio Nanjip Elie Denis.

COMMUNIQUE

Inventaire du personnel de l'Etat

CERTAINS FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT CONVOQUES AU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° 1

Le ministre de la Fonction publique invite les fonctionnaires et agents de l'Etat dont les noms suivent à se présenter impérativement dans ses services (porte 503) au plus tard le 30 novembre 1986 munis d'une pièce d'identité, de leur acte de naissance, pour complément d'information, au sujet de leur identification dans le cadre de l'inventaire du personnel de l'Etat. Passé ce délai, les intéressés ne seront pas considérés pour la nouvelle base des données.

Il s'agit de :

Noms et Prénoms	Matricule
PROVINCES DU NORD ET DE L'ADAMAOUA	
— Aissatou Bouba	091 855 - F
— Djonimo	159 401 - E
— Domgue Philippe	087 926 - A
— Fomuso Ndansi John	53 117 - W
CENTRE	
— Ndong Ngono	020 300 - C
EXTREME-Nord	
— Yegga Chetima Adama	020 390 - T
— Funfe Abu Lucas	046 642 - X
LITTORAL	
— Mbalkam Jean René	020 183 - M
— Djom Lidoine	020 312 - M
— Kamdem Jules	020 508 - F
— Mesang Juliana	046 845 - J
— Monti Monti Samuel	020 123 - L
— Poueme Joseph	110 591 - W
— Mfondoum Victor Roland	050 600 - P
— Ngoupe Joseph	022 488 - W
OUEST	
— Djouyou Christophe	020 699 - X
— Tchandak Bonaventure	020 119 - L
— Konchipe Happi IV Jean-Bosco	024 703 - S
— Ndong Joseph Claude	020 673 - M
— Kouanand Joseph	020 559 - K
— Konka Joseph	020 074 - Q
— Gnassouman	020 289 - K
— Folchingep	020 707 - Y
— Kamgang Remy	020 726 - A
— Kamdem Jules	020 508 - F
— Douanla Delphine	167 847 - B
NORD	
— Hamadjam Guederou	020 244 - X
— Mekou Megoande Rachel	252 273 - D
— Batanga Martin Ledoux	002 557 - M
— Nouhou Bakary	020 613 - Y
— Bello Mohamadou	020 764 - U
— Issa Sadou	020 218 - M
— Boubakary Douraye	020 576 - D
— Nombert Demi	020 195 - A
— Ahamadou Gavassinvou	020 265 - I
— Wadje Worde Denis	020 090 - J
— Vondou Louumba	020 612 - Q
— Moussa Djabo	020 250 - X
— Madi Houmarou	020 607 - G
— Ousmanou Hamadjam	020 431 - H
— Todou Niki	020 106 - M
— Oumarou Hamdia	020 672 - D
— Yaye Albert	020 509 - W
— Haman Baleri	020 512 - G
— Zourmbe Harouna	020 563 - S
— Kami Tao Kikia	020 496 - N
— Hamadou Alidou	020 583 - M
— Metchche Fezem Emmanuel	020 277 - T
— Sarakezi Joël	020 746 - S
— Issa Banda Etienne	020 713 - R
— Malloum Ahmadou	159 686 - F
— Meigari Kada	020 754 - L
— Moutsinka Jean Claude	020 578 - U
— Ngock David	047 648 - Z
— Sadou missigaboun	020 331 - W
— Tizi Tizi François	020 266 - Z
— Moussa Charles	020 686 - W
— Monglo Joseph	020 429 - G
— Ousmanou Bouba Ahidjo	020 262 - Z
— Djipe Zoua	020 738 - B
— Deda David	048 949 - T
— Hamau Guete Bernard	020 260 - I

— Abbo David	020 198 - B	— Soulemanou Yaya	020 744 - B
— Djibine Sounga	020 230 - E	— Zoua Koumai	020 466 - J
— Adama Gabdo	020 238 - F	— Hamadjida Nestor	020 173 - R
— Tizi Monglo	091 869 - Y	— Yaya Pierre	020 761 - U
— Mano Bobo	020 428 - X	— Doko Betare Jean Jacques	020 742 - B
— Moussa Bakar	020 343 - Y	— Ndoe Bambissa	020 303 - L
— Ousmanou Farikou	020 108 - K	— Doua Ninja	020 657 - C
— Saidou Hamaroua	020 385 - K	— Oumarou Dokou	020 096 - A
— Baba Joseph	020 632 - J	— Lingui Abel	020 575 - T
— Fall Baba Hamadou	020 675 - E	— Guida Aoula Philippe	020 661 - C
— Selibe Pierre	020 745 - K	— Som Adamou Paul	020 200 - S
— Dadi Haman	250 154 - I	— Koulagna Gouha	020 024 - K
— Souaibou Garga	020 530 - I	— Garba Daniel	020 709 - Q
— Hamadjoule Birli	020 317 - N	— Mbassa Bernard	020 627 - I
— Saidou Hamatoukour	020 623 - R	— Adjia André	020 540 - J
— Lipooch André	19 729 - Z	— Messé Bogo Jean	020 355 - I
— Ntum Serah Ateh		— Mbando Jean	020 668 - U
		— Alim Mansourou	020 097 - J
		— Oumarou Malam	020 073 - Y
		— Aboubakar Tiri	020 080 - I
		— Oumarou Toukourou	020 405 - N
		— Yaya Jean	020 447 - I
		— Edjiba Daniel	020 585 - O
		— Djedou Pierre	020 246 - X
		— Issa Garba	020 333 - P
		— Djoubou Joseph	020 732 - M
		— Mbo Isaïe	020 185 - M
		— Wakil Mahamat	020 068 - X
		— Oumarou Boba	020 414 - O
		— Ngouette André	020 329 - W
		— Nden Etienne	020 124 - T
		— Banyagai Holene	020 204 - K
		— Zoua Jonas	020 150 - O
		— Hamadicco Tamtam	020 352 - Z
		— Bouba Malaye	020 577 - M
		— Bello Koulagna	020 603 - P
		— Sodea Betare Mathieu	020 427 - G
		— Mamoudou Damoure	020 159 - G

COMMUNIQUE N° 2

Le ministre de la Fonction publique invite les fonctionnaires et agents de l'Etat dont les noms suivent à se présenter dès diffusion du présent communiqué à son département ministériel 7^e étage porte 704 pour affirmer les concernant. Il s'agit de :

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

MM. Essam Oyono François (Mle 023 466-M)
— Meka Olama Isaac (Mle 019 612-G)
— Ndongo Blaise (Mle 375 555-M)
Mlle — Ngo Ngeun (Mle 353 624-E)
— Mveng René (Mle 375 636-X)
— Mbana Elanga Salomé (Mle 371 605-J)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

— Ananfack Marceiline (Mle 173 440-C)
— Abe Avebe Joseph (Mle 375 855-C)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

— Michele Yeye Mobbi (Mle 375 492-T)
— Bela Endegue (Mle 371 070-S)
— Nyemb II Albert (Mle 374 168-W)
— Tantoh Florence Lum (Mle 374 172-F)
— Haya Joseph (Mle 375 046-C)
— Mokfede Jérémie (Mle 375 048-T)

MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE

— Bilo'o Beau Salomon (Mle 174 533-G)
— Veuve Ateme Ema Célestine (Mle 373 932-J)
— Epposi-Edimo Ennlie (Mle 057 555-I)
— Mbarga Constantin (Mle 372 402-J)
— Yanseh Kimbi Patience (Mle 372 252-T)
— Ondo Ndi Gervais Gatien (Mle 375 770-M)
— Ebot Peter Ayuk (Mle 371 072-S)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

— Minsi Jeanne (Mle 374 924-J)
— Onana Faustin (Mle 374 916-R)
— Njlonkor Kouamou Sylvain (Mle 374 200-Z)
— Messeina Martine (Mle 374 220-K)
— Bekoa Joseph-Marie (Mle 364 703-Y)
— Amougui Antoine (Mle 374 243-U)

MINISTÈRE DES FINANCES

— Aloubou Delphine (Mle 368 778-P)
— Kermgne Delphine (Mle 373 990-F)
— Namele Henriette (Mle 375 497-C)
— Messina Martine (Mle 374 220-K)
— Bekoa Joseph-Marie (Mle 364 703-Y)
— Amougui Antoine (Mle 374 243-U)

MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE

— Ngo Minyem Suzanne (Mle 167 091-Y)
— Koulou Albert (Mle 024 835-0)
— Biabi Ruth Angèle (Mle 115 591-M)
— Koulou Albert (Mle 024 835-0)
— Biabi Ruth Angèle (Mle 115 591-M)

COMMUNIQUE N° 3

Les agents publics dont les noms suivent sont invités à se présenter impérativement au ministère de la Fonction publique, secrétariat général, pour le 30 novembre 1986 au plus tard, pour nécessité de recensement. Faute de quoi, des mesures disciplinaires ou des poursuites pénales seront déclenchées contre eux.

Il s'agit de :

MINISTÈRE DE L'EDUCATION

— Koulou Albert (Mle 024 835-0)
— Biabi Ruth Angèle (Mle 115 591-M)
— Koulou Albert (Mle 024 835-0)
— Biabi Ruth Angèle (Mle 115 591-M)
— Koulou Albert (Mle 024 835-0)

COMMUNIQUE

Inventaire du personnel de l'Etat

CERTAINS FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT CONVOQUES AU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DES FINANCES

— Ebai Eseme Thomas (Mle 046 287-Q)

MINISTÈRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

— Njoya Tembi Daniel (Mle 082 910-I)

SECRETARIAT D'ETAT A LA SECURITE INTERIEURE

— Sanjoh Michael Sanjo (Mle 052 432-M)

— Fonchingong Joseph (Mle 046 387-Z).

COMMUNIQUE N° 4

Le ministre de la Fonction publique invite les fonctionnaires et agents de l'Etat dont les noms suivent à se présenter impérativement dans ses services (porte 503) au plus tard le 30 novembre 1986 munis de leur dernier bulletin de solde et d'une pièce d'identité pour complément d'information au sujet de leur identification dans le cadre de l'inventaire du personnel de l'Etat. Passé ce délai, les intéressés ne seront pas considérés pour la nouvelle base des données.

Il s'agit de :

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Services extérieurs

MM. - Doukoula Martin, prison de production de Mbouda, Ekwalle Joseph Ajang, Prison centrale de Yaoundé ; Mlle Njebi Thérèse, Prison centrale de Kribi ; MM. Tchakounet Robert, service provincial Yaoundé II^e, Mbozo'o Mbozo'o Ruben, Bangangté.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Services centraux

M. Njapou Jacob.

Services extérieurs : MM. Mouyouwon Nchare Yakouba, projet rizicole de Baigom, Nguini Mani Godefroy, service provincial d'agriculture du littoral à Douala, Ebong Ngebe Simon, Section COOP/MUT de Nkongsamba, Tsogo Zamba, CRA de Maroua ; Waye Tanga Germain à Mindourou, Mangou à Yabassi ; Nembo Nkwendie Sunday, Bambili ; Ndi Foe Roger René, UCCAO Bafoussam ; Akono Jean-Claude, COOP/MUT ; Wandum Dorothy Eneah, Base Phytosanitaire.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Services centraux : Mlle Irène Tamajong ; MM. Petgang Félix, Mbi Oruh, Ngwane Metuge Moses, Lemoussok Tcho Félix, MM. Nguenkam Hanna, Mme Mbobda née Chumchoua Henriette Duporil, Moukouri Moulema, née Otye Minko Esther, M. Tsasse Etienne.

MINISTÈRE DE LA CONDITION FÉMININE

Nga Salomé Béatrice.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Services centraux : Mme Elong Madeleine, Ngo Makon Anne, Biloa Germaine, Elouma Ebene, Assomo Nana Marie Renestine, M. Mienlam Mienlam Pierre, Mme Veclo Ekande Violetta, M. Ndje Bryu Patrice, Tsimi Tchouanga Jeanne Florence, M. Akeme Georges, Mlle Ngo Honba Thérèse, Pondi Elisabeth, M. Ondoia Aleba Jérôme, Mlle Ngono Jeannette Esther, Agnès Don Murum, Anyi Christiana, Ngo Nyang Marie Louise, Margaret Ngwing, Ndingwan Helen Ngum.

Services extérieurs : MM. Ngande Ngande Nathan, ENI-ENIA-ENIAET de Yaoundé ; Tchuendem Jacqueline, épouse Simo, ENI-ENIA-ENIAET de Yaoundé, Essengue Eloua Jules, ENI-ENIA-ENIAET de Yaoundé ; Kouadio Robert, ENI-ENIA-ENIAET de Yaoundé, Mbarga Mbarga Jacqueline, ENI-ENIA-ENIAET de Yaoundé ; Mbiringa Modèle, ENI-ENIA de Yaoundé, Serno Hélène, épouse Chuisse Jean, ENI-ENIA de Yaoundé ; Obel Rachel Lydienne, ENI-ENIA de Yaoundé ; Ekoman Jean-Louis, Enseignement secondaire général, Yaoundé ; Foncham Gladys Nah, Orientation scolaire, Yaoundé ; Mlle Assomo Ella Jeannette, secrétariat général ; MM. Bengone Emile André, Lycée technique commercial de Yaoundé ; Njiki Joseph, C.E.S. Cité verte Yaoundé ; Tabe Matthew Tabi,

Mekongo Lisette Crescence, ENIET Yaoundé ; Nwal à Mouzong Marie, Ecole publique d'Obeck ; Moukodi-Dorette, Ecole publique de Messa I ; Ngoumou Amougou, Ecole publique de Messa I ; Tsala Basile, Ecole publique de Nkolossan, Obala ; Njudam Njouonkou Zacharie, ENIET ; Thewessi Toukan Cécile, Arouna Ruben, Waza ; Ntolo Madeleine, Ecole maternelle Camp Yabassi, Douala ; Ngimboul Andzia, Lycée de New-Bell Douala ; Biyon Jean, Ngwa Joseph Ngaba, ENIA d'Edéa ; Mamikouan Félix, Lycée technique de Bafoussama ; Kamga Maurice, IDEPM de la Mifi ; Mme Mbagna Ngantia Pauline, Lycée de Foumban ; MM. Gatchua Martin, Georgy, Bafoussam ; Ntsama Nkao Alphonse, IDEPM du Niem ; Mme Barbara Mundo Daminabo, Lycée technique de Douala ; Ngo Songo Marthe, Bamenda ; M. Mb Anthony Buching, GTCC Omber.

MINISTÈRE DES FINANCES

Services centraux : MM. Oyono Ekae Félix, sous-direction de la comptabilité matière ; Mendouga Mveng Dieudonné ; Baleng Prosper ; Dalil Maloum Bouba ; Ngueme Mbock Charles ; Minkoulou Joseph ; Onana Effa Dieudonné ; Mpacko Priso Auguste ; Etoundi Appolinaire ; Oum Batchom Théodore Benoît ; Messia Mpoom ; Nsue Valentin ; Mavian Mathieu ; Koukou Bissike Paulette ; Mme Bateck Alvine Brigitte, M. Tafrie Samuel ;

Services extérieurs : MM. Momo Jérémie, Douanes Douala ; Nkao François, à Nkongsamba ; Zoua Albert, Enregistrement et Timbre à Garoua ; Ndjock Mananga Aubin Lucien, secteur Douanes de Limbé ; Yannick Zourouba, Brigade des enquêtes de Douala ; Ngansop Joseph, Direction du Budget Douala.

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT

Services centraux : M. Njnwoua Joël ;

Services extérieurs : MM. Tingwey Peter Fon, Parc national de Génie civil de Douala ; Akamba Ayo'o Mane, Ecole nationale supérieure des Travaux publics, Yaoundé ;

SECRETARIAT D'ETAT A LA SECURITE INTERIEURE (SESI)

Services extérieurs : MM. Darnasse Robert, Commissariat central de Douala ; Bissi Ahmed, Commissariat central de Douala ; Ewane Ngi Nkong, Groupement mobile d'intervention n° 2 de Douala ; Njie Moki William, Commissariat du 9^e arrondissement de Douala ; Takuite Robert, Commissariat de sécurité publique d'Edéa ; Nikang Stephan Yissa, Buéa ; Nemba Appolinaire, à Bamusso ; Owoundi Biti, Commissariat spécial de Sangmélima.

COMMUNIQUE N° 5

Le ministre de la Fonction publique invite les fonctionnaires ayant été mis à la disposition de son département ministériel et ceux ayant été relevés de leurs fonctions à se présenter dans ses services (porte 613) avant le 25 novembre 1986 faute de quoi, il sera procédé à l'arrêt du mandatement de leur salaire.

COMMUNIQUE N° 6

Les personnes dont les noms suivent, déclarées absentes irrégulièrement de leur poste de service depuis plusieurs années pour maladie, sont invitées à se présenter au secrétariat général du ministère de la Fonction publique avant le 30 novembre 1986, pour nécessité de recensement. Faute de quoi elles seront révoquées d'office pour absence irrégulière, incapacité physique ou mentale conformément à la réglementation en vigueur.

Il s'agit de : Mbanga Mbembo Emerentia, Alima Belinga Gertrude, Atangana Koa, Louga Simon Alliance, Boukar Haman, Lahouari Issa, Ngana Justin, Basung Georges Babala, Ngimbous Mbo Kleber (Ministère de l'Agriculture).

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Services extérieurs : MM. Boulama Ibrahim, service provincial des Domaines du Centre ; Ripa André, à Tcholliré ; Mlle Nyimi Pulcherie Sidonie, Douala.

MINISTÈRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Services centraux : Miles Ouah Thérèse, Bessem Diana Baiye, M. Mvogo Bernard.

Services extérieurs : MM. Owono Owono Joseph, Exploitation postale Yaoundé ; Kimbu Tonain N. David, PTT Douala.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mme Edoa Hélène Juliette, épouse Ibokléne, Direction de la planification Yaoundé ;

MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE

Services centraux : MM. Fossi Christophe, EITMSGS ; Enama Bekono, personnel ; Mvondo Damien.

Services extérieurs : Mmes Engolo Génèviève, ép. Meka, Hôpital central de Yaoundé ; Barofio Cathérine Jeanne, Nde Nde Borgy Henriette, Centre de santé de Miang ; MM. Ndi Nssing Lucien, Hôpital de Ngomedzap ; Ze Mvongo Michel, Hôpital d'Obala ; Attou Michel, Médecine préventive Douala ; Effangon Joseph, Hôpital d'Ebolowa.

SECRETARIAT D'ETAT AU TOURISME

M. Ndongmo Germain Magloire à Bertoua.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Awa Mouyakan.

MINISTÈRE DES MINES ET DE L'ENERGIE

MM. Nyobe Jean Calvin, Ng'Essama Joséphine.

CENTRE NATIONAL D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM)

MM. Pongo Vincent ; Manga Foe Charles Rémy ; Nama Rémy ; Tsala Onana Evariste ; Awoung Jules Edouard ; Bonny Paul ; Nanga Anatole ; Ngando Jean ; Boubakar ; Nantchouang Daniel ; Ngudjol André ; Forelia James Menchata ; Ekoé Ossende Germain ; Obame Messugo Fulbert ; Mfonfu Justina Ncho ; Adey Simon Fru.

COMMUNIQUE N° 7

Le ministre de la Fonction publique invite MM. Ibrahim Yaya, El Hadj Bouba Ousmaila Bah, Godje Alcali, respectivement administrateurs civils et secrétaire d'administration principal, actuellement dans la province du Nord sans activité, à se présenter avant le 30 novembre 1986, délai de rigueur, au secrétariat général du ministère de la Fonction publique pour affaire les concernant.

Passé ce délai, il sera procédé à l'arrêt du mandatement des salaires des intéressés.

COMMUNIQUE N° 8

Les agents publics dont les noms suivent sont invités à se présenter impérativement au ministère de la Fonction publique, secrétariat général pour le 30 novembre 1986 au plus tard, pour nécessité de recensement. Faute de quoi des mesures disciplinaires ou des poursuites pénales seront déclenchées contre eux.

Il s'agit de : Kououlou Albert, Ngo Minyem Suzanne, Biabi Ruth Angèle, Sanjoh Michael Sanjo, Ebai Eseme Thomas, Fonchingong Joseph, Njoya Tembi Daniel.

Spectacle

CHARLY NELLE, CELLA STELLA, EBOA LOTTIN ET ESSINDI MINDZA CE SOIR AU WOURI

*Charly Nelle et Cella Stella quelques heures avant le spectacle.*

C'est donc aujourd'hui qu'aura lieu à Douala la revue du fameux « Trio-chic » que nous présentons depuis près d'un mois.

Charly Nelle, Eboa Lottin, Cella Stella chanteront donc sur les planches du Wouri, soutenus par Essindi Mindza qui revient avec des sketches nouveaux.

Prévu pour Douala et Yaoundé, ce spectacle a toutes les chances de tenir ses promesses, si nous nous fions aux promesses de Cella Stella et Charly Nelle. Pour Cella Stella, ce ne sera pas seulement une revue, mais un retour après 3 années de repos qui n'ont en rien entamé son talent.

La même équipe se produira une nouvelle fois le 23 dans la même salle avant de se rendre à Yaoundé (Capitole) les 28 et 30 novembre.

Théâtre

MASSA BATRE AUJOURD'HUI AU CAPITOLE

C'est aujourd'hui qu'aura lieu la grande première de la représentation de « Flagrant de natte d'adultère » de Guyren Njiké au cinéma Le Capitole.

Inutile d'essayer de comprendre tout seul le sens de ce titre. Pour Guyren, c'est l'histoire de deux amis et de la femme de Massa Batre. Celui-ci a constaté

FELA EN FRANCE

Le chanteur nigérian Fela Nikulapko Kuti, qui avait joué début septembre devant 200.000 personnes à la fête de l'humanité (quotidien du parti communiste français), à la cour neuve (Proche banlieue parisienne), se produira le 6 décembre à Angoulême (sud-ouest de la France) : au cours d'un concert organisé en collaboration avec l'organisation Amnesty International.

AFP.

chez lui le mouvement plutôt louche de son ami Moyo. Au bout de son enquête, Massa Batre découvre le pot-aux-roses. Massa Moyo et son épouse sont amants. Afin de donner une leçon exemplaire à son ami et à son épouse, Massa Batre se met à jouer au sorcier. De déviations en recherches, il s'emploie à épouvanter son ami et son amante qui payent en payeur leur jeu caché.

Pour la journée, trois représentations ont été prévues à 15 h, 18 h et 21 h et pour des prix allant de 1.000 F à 1.500 F, puis 2.000 F à 21 heures.

Voisin de Jean Miché Kankan, Massa Batré développe cependant un genre différent, plus proche de l'argent et de la sorcellerie que Kankan, lequel s'illustre mieux aux côtés des femmes et des policiers.

JMA.

AGENDA

Théâtre

- « La bonne âme de Sezuan »
demain au P.C.

Le Palais des congrès de Yaoundé accueille demain à 20 h 30 sous l'instigation de l'Institut Goëthe, une représentation de la pièce de Bertolt Brecht : « La bonne âme de Sezuan ». Ce spectacle est produit à partir de la fusion de deux troupes, les Trétaux d'Ebène et les Comédiens unis.

- « LA SUCCESSION DE WABO DEFO »
DIMANCHE A LA FRATERNITE

Le Foyer de la Fraternité à Tsinga servira de cadre à une représentation de « La succession de Wabo Defo » en langue bamiléké. Ce sera dimanche et le prix d'accès est de 1000 F.

SCOA
cameroun



SCORE

SCOA — CAMEROUN

SCORE

Vous propose les 21 et 22 novembre des prix exceptionnels sur :

la Laitue à 690 F la pièce
Endive à 2475 F le kilo
Pommes golden à 520 F le kilo

Camembert président 45 % 1.195 F la pièce
Leurs fromages à la coupe à des prix fracassants
Beaujolais nouveau 1986 à 2.995 F la bouteille
Whisky Queen Anne à 2.295 F la bouteille.

Nous vous invitons à venir nombreux le vendredi 21 novembre à 10h30 et l'après-midi à 17 heures pour des remises de cadeaux publicitaires offerts par Miss Black & White
Black & White à 2.695 F la bouteille.

Et surtout n'oubliez pas notre marée fraîche.
Arrivage le vendredi 21 novembre au matin.

SCORE
LES PRIX, NOTRE METIER

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

III. QUELLE PRÉSENCE CAMEROUNAISE ?

L'Américain en général a des connaissances étriquées sur l'environnement à l'extérieur de ses horizons immédiats. C'est pour cela que l'Africain qui voyage à travers ce vaste pays est parfois l'objet d'une certaine curiosité. Des images stéréotypées poussent certains Américains qui ne sont jamais sortis de leur Etat à demander au visiteur noir si chez lui il vit dans une maison ou dans un arbre ! Et que dire de la présence camerounaise dans ce continent du bout du monde ? L'ambassadeur du Cameroun à Washington répond à cette question dans un entretien avec notre envoyé spécial qui par ailleurs a vu les collections d'objets d'art camerounais des musées de Portland (Oregon) et de New York (Metropolitan Museum).

S.E. Paul Pondi, ambassadeur du Cameroun

« UNE ÈRE NOUVELLE POUR LES RELATIONS BILATÉRALES »

CAMEROON TRIBUNE : Depuis le récent voyage officiel du président Paul Biya aux Etats-Unis, pensez-vous, Excellence, que l'image du Cameroun ait changé chez les Américains ?

M. Paul PONDI : Je répondrai par l'affirmative. La visite de son Excellence Paul Biya a amélioré nos relations, a marqué un tournant et une nouvelle ère. Les Etats-Unis manifestent beaucoup d'estime au président Biya et à travers lui envers le peuple Camerounais. Les Américains le désignent comme une personnalité marquante, un homme d'Etat remarquable qui allie l'intelligence aux bonnes manières et qui connaît bien les dosiers de son pays.

C.T. : L'économie étant un secteur prioritaire, que doit-on attendre concrètement de la relance de cette coopération ?

M.P.R. : Pendant le séjour du chef de l'Etat, le traité qui protège et garantit les investissements américains au Cameroun et camerounais aux Etats-Unis a été signé. Depuis son retour au Cameroun nous avons noté un regain d'échanges économiques. Les hommes d'affaires américains se rendent de plus en plus nombreux au Cameroun soit pour relancer les anciennes affaires, soit pour explorer les nouveaux terrains d'investissement. Plusieurs missions économiques américaines défilent chez nous, tandis que plusieurs hommes d'affaires camerounais débarquent aux Etats-Unis. Plusieurs projets sont en cours.

C.T. : La culture étant un facteur important dans le rapprochement des peuples, y a-t-il des actions marquantes dans ce secteur ?

M.P.P. : Les Etats-Unis invitent de nombreuses personnalités camerounaises pour des missions d'information et de formation : ministres, professeurs, médecins, journalistes... Les échanges culturels existent entre plusieurs universités américaines et l'université de Yaoundé. Nous avons ainsi des échanges entre l'université de Gainesville en Floride et le centre universitaire de Dschang, entre Howard et bien d'autres exemples encore. Des professeurs et des étudiants camerounais sont aux Etats-



L'ambassadeur Paul Pondi : « L'Afrique fait de plus en plus l'objet de préoccupations dans la presse américaine ». (Photo Ndachi)

Unis et les professeurs américains se rendent au Cameroun. Des objets d'art camerounais ont été exposés récemment à Washington et ont été présentés aussi dans plusieurs villes des Etats-Unis.

C.T. : Que peut-on dire aujourd'hui de la présence camerounaise aux Etats-Unis, présence entendue tant du côté des réalisations remarquables que de celui de la situation des Camerounais ? Les Américains ont-ils une image du Cameroun ?

M.P.P. : Je dirais que le Cameroun est très peu connu en Amérique. La présence camerounaise est d'abord marquée par la présence de notre mission diplomatique à Washington et la mission permanente du Cameroun auprès des Nations Unies à New York. Ensuite, il y a plus de cinq mille camerounais qui étudient aux Etats-Unis dans de nombreuses disciplines. Certains événements ont permis aux Américains de situer le Cameroun dans le monde : la coupe du monde de 1982 en Espagne, les activités de Yannick Noah, les voyages des missions camerounaises comme celle de novembre 1985, la visite du chef de l'Etat et tout récemment la catastrophe du lac Njoss dans la province du Nord-Ouest. Ce dernier événement triste a permis à la presse américaine à laquelle je rends un vibrant hommage d'informer largement le public américain du Cameroun en général et cela d'une façon positive.

S'il y a un domaine particulier de la créativité artistique qui représente bien le Cameroun aux Etats-Unis, c'est sans nul doute la sculpture, sur bois ou dans du bronze, accompagnée d'autres pièces en terre cuite, de corbeilles, de bijoux et de toiles traditionnelles. Où les rencontrer ? Au musée d'art de la ville de Portland dans l'Oregon et au célèbre Metropolitan Museum of Art de New York. Et leur provenance ? Du fond privé d'un couple de missionnaires, Paul et Clara Gebauer, qui vécurent au Cameroun de 1931 à 1961 et qui selon les propos de Mme Gebauer que nous avons rencontrée à Portland, étaient « des objets désacralisés et d'autres pièces qu'ils leur offraient et qu'ils ont tenu à sauver de la ruine en préservant leurs souvenirs ». C'est d'abord avec un certain recueillement que l'on approche

ces collections constituées à elles deux de plus de 250 pièces. Le principal collectionnaire, Paul Gebauer, a perdu la vie en 1977. Clara Gebauer est venue s'installer à Portland depuis cinq ans, comme pour rester proche de la majorité de ces objets (170 pièces) qui représente le témoignage de trente années de vie passée au Cameroun et au service du Cameroun. Elle se souvient des nombreux élèves qu'elle a enseignés. Restée solide à près de 80 ans, elle ne s'empêche pas de fréquenter la ville de Portland lorsqu'on lui apprend la présence d'un Camerounais. Elle nous a ainsi rejoint inopinément au musée d'art de Portland et a promené ses yeux et ses doigts sur ses objets dont elle garde les souvenirs de la scène de

Un long monologue. Sur ton de confession et nourri d'émotions qui se justifient. Au milieu de collections indienne, pré-colombienne, asiatique, contemporaine, des œuvres de la renaissance et de bien d'autres objets d'art de ce musée de Portland, il y a l'importante collection camerounaise, dénommée à juste titre « collection Gebauer ». Une collection qui, comme celle de New York, est porteuse d'histoire. Et cette histoire, Paul Gebauer a eu le temps de la reconstituer dans un imposant volume de 375 pages abondamment illustré et disponible dans les différentes musées qui visitent les touristes, les chercheurs, les élèves : « Art du Cameroun » (1979). Un véritable testament écrit



Clara Gebauer auprès d'une vitrine d'objets d'art camerounais à Portland : une histoire vivante. (Photo Ndachi)

fabrication 50 ans après.

« Notre but, dit-elle, était de préserver ces objets, ces documents expressifs d'une culture qui était constamment menacée, ces créations qui sont la manifestation vivante d'un art savant qui malheureusement se perd en Afrique. Après notre arrivée aux Etats-Unis, nous avons compris que ce trésor ne devait pas rester une propriété privée et qu'il fallait le partager avec les autres. Le Cameroun est un pays unique en Afrique par sa richesse culturelle. Un peuple merveilleux... J'ai toujours des nouvelles en provenance de vieux amis... Nous étions au milieu d'un peuple qui avait la culture et qui n'avait pas attendu de savoir lire et écrire... Nous n'avions rien pris qui fut objet de culte, nous avions du respect pour les traditions. Et puis... Il y avait de nombreux incendies dans la région il fallait sauver ce trésor... ».

que complètent merveilleusement les œuvres, dans leur présentation physique. Et avant d'aboutir à la présentation des œuvres, le Dr Gebauer présentait ce pays qui était devenu sa seconde patrie, ces Camerounais qui étaient ses frères, cet art qui lui allait droit au cœur.

Masques, meubles, pipes, instruments de musique, tapis traditionnels, cornes, objets de décoration, armes... de Founkam à Babanki, de Bagangté à Monembo, de Bekom à Ndom, les collections Gebauer de Portland et de New York permettent de découvrir un art et une philosophie de vie aujourd'hui ignorés de beaucoup de Camerounais mêmes.

D.N.T.

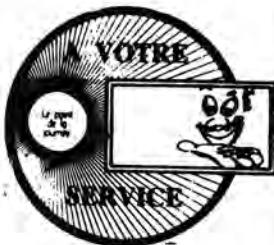
Prochain article : D'autres approches de la culture

LE CAMEROUN... C'EST OU ?

Dans une banque de Washington, comme dans un café de New Orleans, dans une institution universitaire de San Francisco autant que dans une rue de New York une question souvent revenue sur les lèvres de mes multiples interlocuteurs : « Le Cameroun... C'est où ? » Un docteur d'université ira jusqu'à situer notre pays... dans les Caraïbes ! Un diagnostic : les Américains de toutes les classes et de tous les niveaux ont réellement à apprendre à connaître le reste du monde. Pourquoi s'étonner lorsqu'au musée de l'Air et de l'Espace à Washington, dans un hall réservé aux drapeaux et emblèmes du monde qui portent des étoiles, que le Cameroun soit absent. Ce musée, aussi immense que ceux qui l'entourent, a pourtant ouvert ses portes il y a dix ans et remet à jour en permanence sa collection spatiale.

D.N.T.

Propos recueillis à Washington par David NDACHI TAGNE



Réunion des parents d'élèves

Tous les parents du CES de Yaoundé 1^{er} sont convoqués à la première assemblée générale de l'année scolaire 1986/1987 qui se tiendra dans les locaux du CES de Mballa II le samedi 22 novembre 1986 à partir de 15 heures.

Ordre du jour :
— bilan de l'année 1985-1986 et projets pour l'année 1986-1987 ;
— examens du projet de statut ;
— versement des frais d'adhésion et de cotisation.

Réunion de la JADEM

Les jeunes (étudiants) de l'Association pour le développement de Mvengué (JADEM) sont

ARBRES DE NOËL

Le directeur général de l'ONAREF porte à la connaissance des personnes désireuses d'acquérir des arbres de Noël d'en faire dès à

LE GRAND LIVRE DE LA CUISINE CAMEROUNAISE

Tous les plats camerounais par provinces

Tous les produits alimentaires du Cameroun dessinés et décrits avec leurs noms en 7 langues

EN VENTE A :

YAOUNDE : SOPECAM, Librairie Moderne, Librairie universitaire, Librairie CLE, LIPACAM,
DOUALA : Agence SOPECAM, CAMLIVRES (situé à Akwa-Nord.)

AUTO « MISTER JACK »

Votre spécialiste Afrique en voitures neuves et occasions sélectionnées

NOTRE SELECTION TRANSPORT INCLUS

HONDA PRELUDE/83-Nv.modèle	2.168.000 FCFA
MAZDA 626 GLX/83-Nv.modèle	1.730.000 FCFA
MAZDA 929/83 Nv.modèle	2.082.000 FCFA
NISSAN BLUEBIRD 1,6neuve 86/87-km.0	2.940.000 FCFA
PEUGEOT 305 SR/83-Nv.modèle	1.490.000 FCFA
PEUGEOT 505 SR/83-Nv.modèle	1.930.000 FCFA
PEUGEOT 504 FAMIL. 1979 c.neuve	1.248.000 FCFA
RENAULT 9 GTL/83	1.370.000 FCFA
RENAULT 11 GTL/83	1.610.000 FCFA
RENAULT 25 GTS 84/85	3.048.000 FCFA
TOYOTA CAMRY 1983	1.568.000 FCFA
MERCDES 280 SE 1982-Nv.modèle	4.700.000 FCFA

Tous ces véhicules sont garantis comme neufs. Peinture d'origine et jamais accidentés.

Demandez vite notre nouvelle grille de prix.
GARAGE GOSSING Jacques-rue de France, 47-1070
Bruxelles-Belgique-Télé. 322/521.22.67 et 322/522.62.62 — Téléx 20.220. B.

ANNONCE

Pour cause double emploi, le CREDIT FONCIER DU CAMEROUN vend le matériel ci-après :

- 02 photocopieurs NASHUA 4.200
 - 01 photocopieur 3M type 545
- Ce matériel est visible au siège du C.F.C.

informés que leur réunion de lancement des travaux pour cette nouvelle année académique aura lieu dimanche 23 novembre 1986 à 9 h au CES d'Anguissa.

Rentrée reportée

Le ministre de l'Agriculture communique :

Les candidats admis aux concours d'entrée en 1^{re} année des cycles B et C de l'Ecole pour la formation des spécialistes de la coopération de Bamenda et Ebolowa, au cycle C de l'Ecole de formation des spécialistes en développement communautaire de Kumba, Santa et Baboury, au cycle C de l'Ecole de formation des spécialistes de l'équipement et aménagement ruraux de Kumba sont informés que la rentrée dans ces établissements est reportée à une date ultérieure ; ceci compte tenu de la seconde division des concours qui se déroulera le 14 novembre 1986.

Convocation aux Transports

Le ministre des Transports invite les agents ci-après désignés absents de leurs postes, à bien vouloir les rejoindre dès diffusion du présent communiqué, suite de quoi ils seront considérés comme démissionnaires.

Il s'agit de : M. Koyé Sixtus, M^e Mbui Martha, M. Eyah Clément, M. Ebene Mbassi Jean, M. Tafah Crispus Tangah.

Résultats de concours

Le ministre de la Fonction publique communique : sont déclarés définitivement admis au concours professionnel des 17 et 18 avril 1986 pour le recrutement de dix (10) instituteurs stagiaires de l'enseignement technique, catégorie « B1 » de la fonction publique, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite.

Il s'agit de : Ngouoko Christophe, Mmes Ngasseu née Yamga Lucienne, Mbarga Ebene née Ngo-

no M., Koghoudjui née Kuepa, Bitang à Goufang Rachel, Tchouapi née Yamdje Juliette.

Sont déclarés définitivement admis aux épreuves écrites et orales du concours professionnel des 6, 7 et 8 mars et du 10 novembre 1986 pour le recrutement de six (6) techniciens principaux des télécommunications, catégorie « B2 » de la fonction publique, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite.

Il s'agit de : Ndé Michel, Mme Meba à Bitote née Ella Monebene, Tagne, Abang Ebokem Marcel.

Sont déclarés définitivement admis aux épreuves écrites et orales du concours professionnel de 6 et 7 mars et 11 novembre 1986 pour le recrutement de douze techniciens stagiaires des télécommunications.

tions, catégorie « B1 » de la fonction publique, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite :

Il s'agit de : Tchassi Samuel, Toukam Hubert, Tchamba Léopold, Kembol Patrick Yunwu, Lona Simen Joseph, Ayaba David Ado, Moses Nkwanda Ndiwago, Mevian Ndongo Joseph, Njume Samuel Ngide, Ric Ndeloaké Ekokobe, Njabo Emmanuel, Sapi.

Aucun candidat n'ayant obtenu la moyenne requise aux épreuves du concours professionnel des 17, 18 et 19 avril 1986 pour le recrutement de cinq (5) instituteurs principaux de l'enseignement technique, catégorie « B2 » de la fonction publique, les résultats dudit concours sont déclarés nuls.



CABINET DE MEDECINE MODERNE ET NATURELLE



Professeur GWE FONTEM Andréas

R.M.P. Diplômé de médecine moderne et des hautes sciences de l'Université d'Oxford en Grande-Bretagne sous la conduite de tarots psychiques, parapsychologiques et Palmist

— Président directeur général au Cameroun de l'Association nationale des Recherches et Etudes des Plantes Médicinales des médecins traditionnels du Cameroun, l'un des rares à maîtriser les pouvoirs et secrets astrologiques, même à distance.

— Professeur de l'exposition des plantes médicinales C.C. faculté des sciences de Yaoundé.

Vous aidera même pour des maladies mystérieuses.

Consultation rapide, dynamique et compétent

Situé face entre stade Omnisport, 1^{er} rue après la menuiserie LIBAMBA, 1^{re} villa gauche BP 5291 Yaoundé Rép. du Cameroun.

Soyez au rendez-vous de la révolution informatique

LES EDITIONS SOPECAM

vous y aident avec leur collection

« J'APPRENDS L'INFORMATIQUE »

Le premier tome vient de paraître :

LES BASES ET LE BASIC

par Jean-Louis JANIER DUBRY professeur à la faculté des Sciences de l'Université de Yaoundé

En vente à Yaoundé :

SOPECAM, route de l'aéroport, Librairie CLE, Librairie moderne LIPACAM face AGIP marché des vivres, Librairie universitaire

Douala : CAMLIVRES, Akwa-Nord.



M. Djonko, Procureur de la République près les tribunaux de Dschang, dans l'impossibilité de toucher individuellement tous ceux qui, de près ou de loin, lui ont prêté leur assistance, tant moral que matériel à l'occasion du décès de son frère ainé HOMSI Lazare, tailleur décédé le 23 septembre 1986 à Bafoussam, les prient de trouver ici ses remerciements les plus sincères.

AFRIQUE

SOMALIE

LE PRESIDENT SIAD BARRE CANDIDAT UNIQUE AUX PROCHAINES ELECTIONS

Le troisième Congrès du Parti socialiste révolutionnaire somalien (PSRS, au pouvoir) vient de présenter M. Siad Barre comme unique candidat aux prochaines élections présidentielles.

Le Congrès qui s'est achevé mercredi soir à Mogadiscio après quatre jours de travaux, a également élu le président Barre comme secrétaire général du Parti pour un nouveau mandat de cinq ans.

Le général Siad Barre est arrivé au

pouvoir en 1969 à l'occasion d'un coup d'Etat militaire. Il est âgé de plus de 70 ans et a eu un sérieux accident de la route en mai dernier.

Le Congrès du PSRS s'est tenu alors que les relations entre la Somalie et l'Ethiopie se sont très nettement améliorées. Les deux pays se sont affrontés dans les années 1977-78 sur l'invasion de la région éthiopienne de l'Ogaden, que revendique toujours Mogadiscio, mais sur un mode beaucoup plus pacifique.

Le parti d'opposition, soutenu par le Front démocratique de salut somalien (FDSS), a quant à lui connu diverses difficultés internes récemment et nombre de ses membres ont rallié le gouvernement.

Durant le Congrès, le ministre éthiopien de l'Intérieur, M. Endalé Tassema, s'est rendu à Mogadiscio, remettre un message du colonel Mengistu au président Barre, concernant le prochain sommet sur le rétablissement des relations bilatérales.

ZAIRE

CREATION D'UN NOUVEAU SERVICE DE RENSEIGNEMENT MILITAIRE

Le président zairois Mobutu Sese Seko, commandant suprême des forces armées zairoises, vient de procéder à la création d'un service d'action et de renseignement militaire (SARM), pour remplacer le service de renseignement militaire et d'action (SRMA) qu'il avait dissous le 30 octobre dernier, en raison «des faits perpétrés par ce service» ayant «sérieusement affecté l'honneur, la réputation et la dignité des forces armées zairoises».

Le nouveau service, créé par ordonnance datée du 6 novembre, devra «rechercher et exploiter toute information intéressante la sécurité militaire.

OLYMPIA

Machines de bureau et de traitement de texte.
Dans le cadre de la foire allemande au Cameroun.

Afrique équipement vous offre la qualité et la fiabilité à prix réduits et ce, du 12 au 30 novembre 1986.



TRAVELLER DE LUXE

TRAVELLER DE LUXE (portative, 24 cm avec coffret rigide)
61.000 F TTC



CARINA II

CARINA 2 (portative 32 cm avec coffret rigide)
95.000 F TTC



CARRERA

CARRERA (portative, électronique avec coffret rigide et 2 marguerites gratuites)
180.000 F TTC



SG 3

S G 3 : MACHINES MECANIQUES DE BUREAU
33 cm de chariot 200.000 F TTC
46 cm de chariot 220.000 F TTC
64 cm de chariot 295.000 F TTC



OLYTEXT 20

OLYTEXT ensemble pour traitement de texte (processeur 128 K, 1 lecteur de 2 disquettes 3, 1/2, clavier plat, moniteur/ écran, programme de base)
1.395.000 F TTC



PROFESSIONAL 220

(12.000 caractères-mémoire, écran de visualisation)
595.000 F TTC

AFRIQUE EQUIPEMENT

CAMEROUN

UN NOM BIEN CONNU
UN NOM ASSOCIE A LA QUALITE
DANS TOUS LES PAYS DU MONDE

Yaoundé B.P. 4149 -
Tél. 23.25.57/23.31.57 - Téléx 8599 KN

AFRIQUE

MONDE

SOUDAN

Le premier ministre favorable à des pourparlers avec la SPLA hors d'Ethiopie

Le premier ministre soudanais, M. Sadek El-Mahdi, s'est déclaré favorable à des pourparlers entre son gouvernement et les guérilleros du sud du Soudan, à la condition que de tels pourparlers se tiennent hors d'Ethiopie, a rapporté mardi le Sudan Times.

Selon ce quotidien, M. El-Mahdi, lors d'une rencontre récente avec le conseil des églises soudanaises, a accueilli favorablement leur proposition de l'institution de négociations entre les guérilleros et le gouvernement, « à la condition que les contacts avec la SPLA (Armée populaire de libération du Soudan) aient lieu hors d'Ethiopie ».

Selon le premier ministre, cité par le Sudan Times, le chef de la SPLA, le colonel John Garang, est totalement dans les mains du régime éthiopien et toute discussion qui se tiendrait en Ethiopie n'aboutirait pas. « Nous ne demandons pas à Garang de venir nous rencontrer à Khartoum, a-t-il poursuivi, mais en un endroit neutre. Nous ne voyons pas pourquoi il ne pourrait pas nous rencontrer hors d'Ethiopie ».

En attendant cette rencontre, la situation à l'intérieur du Soudan n'est guère stable.

En effet, le premier ministre soudanais a démenti les informations de l'opposition islamique sur une tentative de coup d'Etat au Soudan, dans une conférence de presse qu'il a tenue mercredi à Khartoum.

Le quotidien « Al Riyah » or-

gane du Front national islamique (FNI, opposition animée par la confrérie des frères musulmans) avait fait état mercredi de cette tentative sans donner de précisions.

De source policière, on affirme cependant que l'état d'alerte a été déclaré dans les rangs des forces de sécurité (au cours des derniers jours, mais qu'aucune mesure de ce genre n'a été perceptible au sein de l'armée).

Le premier ministre a souligné à cet égard que les armées qui ont recours aux coups d'Etat sont celles où règnent l'indiscipline et où le moral fait défaut, « l'armée soudanaise s'est débarrassée de ces choses », a ajouté le premier ministre.

« L'armée soudanaise s'est arrangée pour ne pas s'engager dans des activités non essentielles

comme cela se produisant sous le régime déchu », a dit encore le premier ministre.

Concernant la « rébellion » sudiste de l'armée populaire de libération du Soudan (SPLA) du colonel John Garang, le premier ministre soudanais a réaffirmé que la « SPLA n'était pas en position de pouvoir décider librement ». « Elle est la prisonnière de circonstances extérieures », a-t-il ajouté.

M. Sadek El-Mahdi a accusé l'Ethiopie de « diriger » la SPLA avant d'ajouter que le problème du Sud devait être réglé pacifiquement. Il a fait état dans ce contexte, d'une action de son gouvernement en vue d'assurer sa propre représentation plus équitable au sein du pouvoir ainsi qu'une juste répartition de la richesse nationale ».

U.R.S.S.

13.000 responsables économiques limogés en un an

Vingt mois après l'accession de Mikhaïl Gorbatchev à la fonction suprême, l'économie soviétique continue d'être minée par de « grossières violations de la discipline ». 13.000 de ses responsables ont été limogés en un an pour abus de pouvoir, selon un rapport présenté par M. Aleipowalnikov, président du comité de contrôle populaire, devant le Soviet suprême réuni en session d'hiver.

Cent mille cadres économiques étaient rendus coupables de faux en écritures et de malversations. Dans un réquisitoire sévère contre ceux qui ignorent les décisions du parti, il a multiplié les exemples des « insuffisances dans la lutte contre les phénomènes négatifs » qui sapent l'activité économique du pays.

Le comité de contrôle populaire compte 4.600 cellules regroupant dix millions de travailleurs. Cet organisme créé en avril 1984 a notamment vérifié l'an dernier, selon M. Chkolnikov, l'activité de sept centrales régionales de chemins de fer soviétiques et y a découvert des faux en écriture portant sur pas moins de sept millions de tonnes de marchandises. Le trucage des chiffres visait à faire croire à la réalisation du plan des transports ferroviaires. De nombreux responsables de cette branche ont été démis de leurs fonctions, a-t-il indiqué.

VATICAN

Jean-Paul II aux îles Fidji depuis hier

milliers de morts ou disparus.

Au cours de son bref séjour, Jean-Paul II a insisté à plusieurs reprises sur l'urgente nécessité d'un dialogue « sincère » entre chrétiens et musulmans et il a invité les croyants des deux religions à surmonter leur méfiance mutuelle.

La communauté chrétienne du Bangladesh, dont un peu plus de la moitié est constituée de catholiques, ne représente que 0,3 % des quelque 100 millions de Bangladais.

Jean-Paul II a demandé le respect des croyances religieuses d'autrui et la poursuite du dialogue tel qu'il l'avait lancé en août 1985 à Casablanca, devant les musulmans marocains.

« L'Eglise catholique est engagée sur une voie de dialogue et de collaboration avec les hommes et les femmes de bonne volonté de toute tradition religieuse », a-t-il déclaré.

Le pape a rencontré les représentants de diverses religions au Bangladesh et il s'est entretenu pendant une heure avec le président Ershad des grands problèmes qui connaît le monde : le sous-développement, la faim, la paix et le désarmement.

Durant son court séjour, le souverain pontife a ordonné 18 prêtres. Il a même trouvé le temps d'emprunter un « rickshaw » (« pousse-pousse ») pour visiter Dacca.

NISSAN

*Pratique!
la SUNNY!*



Nissan c'est du solide.

CIACAM

DOUALA - B.P. 4025 - Boulevard Leclerc - Téléphone 42.42.64 / 42.55.35 / 42.24.45 / 42.95.66 - Télex 5346.
YAOUNDE - B.P. 226 - Route de l'Aviation - Téléphone 23.28.12 / 22.33.14 / 22.31.22 - Télex 8244.
GAROUA - B.P. 123 - Téléphone 27.11.10 - Télex 7610.



NISSAN

AFRIQUE

MONDE

ETATS-UNIS

VIVE CONTROVERSE AUTOUR DES LIVRAISONS D'ARMES A L'IRAN

Une bien mauvaise affaire pour le président Ronald Reagan que les livraisons secrètes d'armements américains assurées depuis peu par Washington au gouvernement de Khomeiny. Une affaire en tout cas qui empoisonne la vie politique aux Etats-Unis depuis deux semaines.

Au point que le chef de l'exécutif américain, après avoir été amené le 13 novembre dernier à reconnaître que de telles livraisons avaient eu lieu, a dû remonter mercredi en première ligne pour revendiquer l'entièreté responsabilité de ces livraisons.

M. Reagan a tenté de justifier cette « exception » à l'embargo américain par le souci de « ramener l'Iran dans la communauté des pays responsables ».

Assailli de questions portant quasiment uniquement sur l'Iran lors d'une conférence de presse consacrée comme l'une de ses plus délicates depuis son arrivée au pouvoir, M. Reagan, l'air plutôt tendu, a lancé : « la responsabilité de cette décision et de l'opération (de livraison d'armes) m'appartient, à moi et à moi seul ».

Le président, qui fait face depuis deux semaines à une incessante controverse sur cette initiative, a admis que plusieurs hauts responsables étaient opposés à cette livraison d'armes lors d'un « considérable débat » au sein de son gouvernement. « Même certains qui soutiennent notre initiative secrète croient que l'envoi des armes en Iran était une erreur », a-t-il fait valoir.

« Je comprends et respecte ces vues, mais je crois profondément dans le caractère correct de ma décision », a-t-il ajouté.

M. Reagan a démenti, à ce propos, que le secrétaire d'Etat George Shultz lui ait fait part de son intention de démissionner en raison de son hostilité à la fourniture d'armes à l'Iran. M. Shultz « a clairement indiqué qu'il resterait (au gouvernement) aussi longtemps que je le souhaiterais et je le souhaite », a-t-il poursuivi.

Le président américain a réaffirmé qu'il avait interdit toute nouvelle fourniture d'armes à l'Iran, en expliquant qu'il s'agissait ainsi d'éliminer la fausse interprétation « que nous avons échangé des armes contre des otages » américains. Il a

démenti que M. Shultz ait exigé cette interdiction pour rester au gouvernement.

CONCERT DE CONDAMNATIONS

Ces nouvelles explications semblent n'avoir pas convaincu de nombreux responsables du congrès dont plusieurs sont appelés mercredi soir à réexaminer la façon dont la politique étrangère américaine est conduite.

Aussitôt après la conférence de presse présidentielle consacrée presque exclusivement à l'opération iranienne, le sénateur démocrate Sam Nunn (Géorgie) a souligné qu'il avait compté « au moins sept contradictions » entre les propos de M. Reagan et ce que lui avaient dit les collaborateurs du président ces derniers jours.

L'opinion publique américaine ne semblait pas, elle non plus, disposée à prendre pour argent comptant les déclarations de M. Reagan. Selon un sondage de la chaîne de télévision NBC, réalisée toutefois avant la conférence de presse, 82 % d'entre eux désaprouvent les livraisons d'armes à l'Iran.

M. Nunn, l'un des experts les plus réputés du congrès en matière de défense - et appelé à présider la commission de la défense dans le prochain sénat -, a également estimé qu'il était « temps de prendre des mesures fermes » pour remédier au « désarroi » de la politique étrangère américaine.

Le sénateur républicain Richard Lugar (Indiana), président sortant de la commission des Affaires étrangères de la chambre haute et l'un des plus fermes soutiens de la Maison blanche au sénat, s'est aussi prononcé pour une réorganisation

du processus de décision en politique étrangère.

Il a fait valoir que le conseil national de sécurité (NSC), le principal acteur de l'initiative iranienne, « devrait savoir rester à sa place » et que le secrétaire d'Etat « doit être le personnage principal en politique étrangère ».

Le secrétaire d'Etat George Shultz, qui n'a pas caché son opposition aux livraisons d'armes à l'Iran, avait déclaré n'avoir été informé que de façon « fragmentaire » des tractations entre Washington et Téhéran.

L'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger a, lui aussi, estimé que le responsable du département d'Etat doit être « le principal acteur » dans la définition et la conduite de la politique étrangère.

Le sénateur Robert Byrd (Virginie occidentale), futur chef de la majorité démocrate au sénat, a, de son côté, déclaré que « le peuple américain ne voulait pas d'autres faux-fuyants ». Un autre sénateur démocrate, M. Paul Simon (Illinois), a estimé que M. Reagan aurait mieux fait de reconnaître simplement : « j'ai commis une erreur ».

Pour le sénateur démocrate John Glenn (Ohio), l'opération iranienne a été « une terrible erreur ». Cela a été « une série de boursades l'une après l'autre. On ne peut continuer à tromper le peuple américain et s'attendre à ce qu'il vous fasse confiance », a-t-il dit.

Mardi déjà les anciens présidents américains Gerald Ford et Jimmy Carter ont condamné sans détour les livraisons d'armes à l'Iran effectuées par la Maison blanche au cours des 18 derniers mois qui sont, selon eux, une « rançon » payée par Washington pour obtenir la libération des otages.

AFRIQUE DU SUD

Après General Motors et I.B.M.

KODAK DECIDE DE SE RETIRER

Malgré l'outrecuidance affichée par les autorités racistes de Prétoria, les sanctions adoptées il y a sept semaines par le Congrès américain commencent à frapper durement l'économie Sud-africaine. La semaine dernière, Washington a annoncé l'arrêt des livraisons aériennes entre les Etats-Unis et le sanctuaire de l'apartheid. Après les grandes firmes américaines Coca-Cola, I.B.M. et General Motors qui se sont déjà retirées d'Afrique du Sud, c'est actuellement au tour de Kodak de plier bagage.

Le retrait de Kodak fait suite à l'annonce du départ d'une vingtaine d'autres sociétés américaines, parmi lesquelles les plus importantes sont : International Business Machines (I.B.M.) et Honeywell, deux leaders dans le secteur des ordinateurs et de l'électronique, Coca-Cola, un mondial des limonadiers, et General Motors (G.M.), le géant de la construction automobile.

À Port Elizabeth, situé à 1 200 km au Sud de Johannesburg, G.M. vient de « casser » une grève commencée il y a trois semaines suite à l'annonce du retrait de cette société en menaçant ses 2 400 ouvriers noirs d'un licenciement pur et simple au cas où ils ne représenteraient pas le travail. La production a donc repris mercredi avec près de 90 % des effectifs normaux, et le calme est rétabli.

Le paradoxe de cette situation est que l'objectif avoué des entreprises américaines qui plient bagage est de promouvoir le démantèlement de l'apartheid, et que l'ensemble des syndicats noirs les plus militants soutiennent cette campagne de désinvestissement.

Sur le terrain cependant, les choses s'avèrent plus compliquées. À Port Elizabeth, le national automobile and allied workers union (NAAWU), syndicat affilié à COSATU, la grande confédération militaire idéologiquement proche du Congrès national africain (ANC), avait réclamé à la G.M. le versement d'indemnités de licenciement à l'ensemble de sa main-d'œuvre, assurée pourtant - du moins en théorie - du maintien de l'emploi. Le chef du personnel de G.M. a taxé cette revendication de « tentative d'extorsion ».

Sans doute pour prévenir de tels ennuis et aussi parce que Kodak-Afrique du Sud ne sera pas reprise par ses intérêts locaux, le président de cette compagnie a indiqué mercredi à Rochester (Etat de New York) - et son porte-parole à Johannesburg, l'a encore souligné - que les employés sud-africains de Kodak seraient dédommagés ».

Mais tandis qu'I.B.M. et G.M., par exemple, avaient assuré leurs associés locaux que la technologie et les pièces détachées américaines

MOZAMBIQUE

L'AVION DE SAMORA MACHEL A ETE BOMBARDE

Confirme le seul survivant de l'équipage

Un mois après l'accident du Tupolev 134 qui a coûté la vie au président Samora Machel du Mozambique et à 33 autres personnes, le seul survivant de l'équipage soviétique affirme avec assurance : « je suis certain que ce n'était pas un accident, c'était un acte de sabotage préparé par les Sud-africains ».

Interrogé par le quotidien des jeunesse communistes soviétiques, Komsomolskana Pravda, le mécanicien Vladimir Novoselov, actuellement hospitalisé à Leningrad, assure qu'au moment où il s'est écrasé, le Tupolev 134-A volait « par temps clair, sans nuage, ni pluie, ni orage, contrairement à ce qu'ont affirmé les Sud-africains ».

Le quotidien soviétique, pour sa part, met indirectement en cause les Etats-Unis : « au début des années 80, Samora Machel avait expulsé un groupe de « diplomates » américains. La CIA ne le lui a jamais pardonné », écrit-il.

Le journal reprend la thèse officielle soviétique selon laquelle l'avion, qui allait de Mbala (Zambie) à Maputo, a été détourné de sa route par un puissant émetteur radio installé en territoire sud-africain.

« Pourquoi, demande la Komsomolskana Pravda, à l'appui de cette accusation, les autorités sud-africaines n'ont-elles pas immédiatement alerté l'avion qu'il venait de violer leurs frontières alors que cela leur aurait fourni une excellente occasion de relancer une campagne contre le Mozambique ? ».

On se rappelle par ailleurs que l'Afrique du Sud a refusé de remettre à la commission d'enquête internationale une des boîtes noires de l'avion.

R.C.A.

Expulsion prochaine de 2 Français gardés à vue à Bangui

Deux Français gardés à vue par la police à Bangui (République centrafricaine) pourraient regagner la France la semaine prochaine, après avoir fait l'objet d'une mesure d'expulsion, a indiqué à l'A.F.P. la famille de l'un d'entre eux, hier à Paris.

La mère et le frère de M. Stéphane Chocron, 21 ans - détenu depuis le 24 octobre en compagnie de M. Philippe Leconte, 35 ans - ont été reçus hier à la direction des Français de l'étranger du ministère des Affaires étrangères.

Selon eux, leur interlocuteur a indiqué que les deux hommes, domiciliés à Roubaix (Nord), pourraient être expulsés vers la France après le week-end prochain, et qu'aucune charge n'avait à ce jour été retenue contre eux.

Au Quai d'Orsay, on affirme ce dernier point et on se borne à rappeler que « les démarches nécessaires » ont été entreprises par le consulat général de France à Bangui, pour que les deux hommes puissent regagner leur pays.

Selon la mère de M. Chocron, celui-ci avait quitté Lille le 19 octobre pour se rendre en Centrafrique au départ de Paris, en vue d'accompagner dans son retour l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa, arrêté à son arrivée à Bangui le 23 octobre. Son frère, Thierry Chocron, a, quant à lui, affirmé hier à l'A.F.P. que le jeune homme travaillait comme représentant d'une entreprise de construction de bâtiments et que c'est à ce titre qu'il était parti pour Bangui.

CAMEROON TRIBUNE

Service des abonnements
BP 1218 Yaoundé

Compte BICIC Yaoundé
n° 6860 770 38035

TARIF DES ABONNEMENTS
POUR UN AN

CAMEROUN (voies ordinaires
et avion) 20 500

ETRANGER
(avion, exc. avion) 20 500

Afrique centrale 40 500

France et Afrique du Nord 48 000

Autres pays sur demande

N.B. Les abonnements peuvent également être souscrits pour 3, 6 ou 9 mois. Mise en route dès règlement.